



association des parents d'élèves de Vétroz

# Plan de mobilité – Regroupement scolaire : Rapport de synthèse



Vétroz, le 16. 01. 2014

Comité de l'APEV

## Plan de mobilité - regroupement des degrés : synthèse de l'APEV

Mesdames, Messieurs,

L'annonce d'un éventuel regroupement scolaire a suscité beaucoup de réactions de parents d'élèves. L'absence de consultation sur le sujet depuis 2007 a beaucoup étonné et soulevé de nombreuses questions. En première analyse et après avoir consulté ses archives, l'actuel comité de l'Association des Parents d'Elèves de Vétroz (APEV) s'est demandé si les problèmes jusqu'alors rencontrés sur le chemin de l'école, en particulier la sécurité, pouvaient être amplifiés par la mise sur pied d'un éventuel regroupement.

Interpelée rapidement, l'APEV a donc décidé de laisser s'exprimer ses membres et les citoyens de la commune par le biais de sondages. Il est en effet apparu important de savoir si les préoccupations qui avaient été reportées au comité étaient générales ou propres à certains quartiers, à certains parents. De plus, avant de proposer la mise en place d'un plan de mobilité scolaire, il était nécessaire, d'une part, d'avoir le consentement de la majorité des membres et, d'autre part, de constater que le sujet intéressait une frange de la population qui dépasse le cercle relativement restreint de nos membres actuels.

Ainsi, en date du 28 août dernier, un mail a été envoyé à tous les membres de l'APEV et, en date du 18 septembre, un tout-ménage a été distribué. Force est de constater que ces deux démarches n'étaient pas vaines, étant donné le nombre et la qualité des réactions.

L'élément principal qui ressort des deux sondages est une opinion majoritairement défavorable au regroupement scolaire. La perception générale de la sécurité sur le chemin de l'école est assez négative, aussi bien par rapport à la situation actuelle que par rapport à celle engendrée par un regroupement scolaire.

Après analyse des commentaires, il apparaît également que le ton et le mode de communication choisis (VétrozSpective) ont pu heurter certaines sensibilités. Le texte a été perçu comme un « c'est comme ça et pas autrement ». Le peu d'intérêt qui y est montré quant aux mesures d'accompagnement (ramassage scolaire, adaptations dans les rues non-sécurisées...) a fait fortement réagir les citoyens consultés.

La mise sur pied d'un plan de mobilité dans notre commune a quant à elle été plébiscitée. A partir des modèles proposés par l'ATE, l'APEV propose que soit créé un groupe de travail autonome qui pourra, d'une part, évaluer la situation et, d'autre part, proposer des solutions concrètes et adaptées, afin de sécuriser les chemins de l'école. L'APEV défend que cette problématique doit être étudiée quel que soit l'aboutissement du projet de regroupement.

Plusieurs remarques personnelles nous ont également touchées. Par exemple :

- celle de parents qui, dans le choix du terrain pour leur logement, avaient comme critère principal « la proximité de l'école ». Ils avaient été rassurés par la précédente direction : « le lieu de scolarisation dépendrait essentiellement de celui de leur domicile »;
- celle de parents qui se posent beaucoup de questions sur la qualité des routes en hiver et du mode de transport qu'ils vont choisir pour leurs enfants ;
- celle de parents qui ont tenté de favoriser l'autonomie de leurs enfants en pratiquant régulièrement à leurs côtés le chemin de l'école et en leur faisant apprécier au mieux ses dangers. Ces mêmes parents voient leurs efforts réduits à néant puisque ce chemin pourrait ne plus être celui emprunté à partir de la 3<sup>ème</sup> année primaire ;
- celle de la plupart des parents qui sont favorables au regroupement mais qui ajoutent un bémol en précisant « sur des chemins sécurisés » ;
- celle de beaucoup de parents qui sont défavorables au regroupement mais dont l'avis pourrait changer si des mesures d'accompagnement et de sécurisation des routes étaient entreprises.

Lors des réunions de parents, le Directeur de l'école enfantine et primaire, M. Thierry Evéquoz, a relevé la bonne utilisation des vélos par les élèves (95% à Bresse). Il a également souligné que les pics de fréquentation des rues à proximité des écoles par des véhicules étaient essentiellement le fait des parents. Si ces deux affirmations sont correctes, il serait judicieux de se demander comment ces mêmes élèves vont se déplacer en hiver ? Dans quelles conditions (déblaiement, éclairage...) ? Finalement, pourquoi autant de parents conduisent leurs enfants en voiture ? A nouveau, ce sont des paramètres de sécurité qui semblent intervenir. Une réponse à ces questions et à bien d'autres passe nécessairement par la réalisation d'un plan de mobilité scolaire fondé sur la consultation des élèves, des parents et des enseignants.

Par ce rapide aperçu, l'APEV espère vous avoir sensibilisé aux préoccupations de parents et de citoyens qui ont pris la peine de répondre au questionnaire qui leur a été transmis. Le comité est persuadé que vous utiliserez ce dossier à bon escient. Au vu des remarques abondantes recueillies et des idées d'amélioration proposées, il est certain que la création d'un groupe de travail « plan de mobilité scolaire dans la commune de Vétroz » trouvera l'accueil souhaité. Le comité de l'APEV est en tout cas prêt à s'investir dans un tel projet.

Ne serait-il pas souhaitable d'organiser une soirée conférence – débat sur le thème « la sécurité sur le chemin de l'école ». La participation de tous les partenaires concernés dont les autorités scolaires et communales lors de cette soirée serait la bienvenue.

Vous trouverez en annexe :

1. Sondages distribués aux membres et en tout ménage
2. des graphiques de synthèse présentant les résultats essentiels des sondages et des commentaires recueillis ;
3. l'ensemble des commentaires reçus, synthétisés dans un tableau ;
4. quatre lettres qui ont retenu notre attention ;
5. une présentation du concept « plan de mobilité scolaire » et des articles de presse y relatifs ;
6. une copie de la lettre accompagnant la pétition. Si ce document est indépendant des démarches de l'APEV, il prend en compte des préoccupations de parents et de citoyens, et soulève des points qui figurent également dans les documents qui nous ont été adressés.

Le comité de l'APEV vous adresse, Mesdames, Messieurs, ses meilleures salutations et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. L'intérêt à s'investir pour proposer des solutions constructives devrait être le gage d'une future collaboration fructueuse.

Association des Parents d'Elèves de Vétroz

Annexes : ment.

## Annexe 1 :

### Sondages distribués aux membres et en tout ménage

## REGROUPEMENT DES DEGRES

Chères membres, chers membres,

Dans le Bulletin d'information de la Municipalité de Vétroz (VétrozSpective) de juillet 2013, le Directeur de l'école enfantine et primaire, M. Thierry Evéquoz, a fait part officiellement à la population du projet de regrouper les degrés dans nos centres scolaires dès la rentrée 2014 / 2015. Ce regroupement s'appliquerait aux classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires et aux classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Les degrés inférieurs ne seraient pas déplacés.

Suite à cette annonce, votre comité, notamment interpellé par des parents, a entrepris des recherches auprès de l'ancien comité de l'APEV et auprès de la FRAPEV (organe faîtier des APE du Valais romand). Les démarches proposées par l'association transport et environnement (ATE) ont retenu toute notre attention.

Réuni en séance extraordinaire ce 22 août, le comité a décidé, d'une part, de sonder ses membres, et, d'autre part, d'informer la population sur nos actions futures. A savoir, mener une enquête objective dont le thème est : « la sécurité sur le chemin de l'école ». Cette dernière étape ne se fera qu'avec une majorité de voix favorables au sondage figurant en page 2.

En 2007, la commission scolaire élargie, qui avait été chargée de faire une évaluation sur le thème du regroupement des degrés, avait relevé dans son rapport les avantages et les inconvénients. Certains inconvénients ont été réglés ces 6 dernières années. Il s'agissait notamment de ceux liés à l'infrastructure, voici donc les avantages et inconvénients actualisés selon la situation proposée en 2013 :

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaissance mutuelle de tous les écoliers et parents du village</li> <li>✓ Egalité de traitement de tous les élèves</li> <li>✓ Cursus scolaire clair et précis</li> <li>✓ Coordination entre les enseignants plus aisée</li> <li>✓ Echange de cours plus important (possibilité de faire profiter les élèves des compétences particulières de certains enseignants)</li> <li>✓ Organisation des classes facilitée</li> <li>✓ Equilibrage des classes plus aisé</li> <li>✓ Fin de la concurrence entre les bâtiments</li> <li>✓ Suppression des transferts des élèves domiciliés entre les deux centres en fonction des places disponibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Déplacements quotidiens importants pour les élèves</li> <li>✓ Distance entre le domicile et l'école</li> <li>✓ Beaucoup d'enfants sur la route à des heures bien précises</li> <li>✓ Problème de circulation et de quantité de véhicules aux abords des écoles</li> <li>✓ Séparation possible des fratries</li> <li>✓ Frein à la dynamique de quartier pour les trajets</li> <li>✓ Comparaison plus facile entre les enseignants d'un même degré</li> <li>✓ Suivi plus problématique pour les élèves en difficulté</li> <li>✓ Crainte de la formation d'un mini-cycle dans le centre des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires</li> </ul>

La commune de Vétroz soutient le concept Péribus. Cinq lignes sont actuellement actives. Elles concernent principalement les enfantines et les deux premières années primaires. Il est généralement admis qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> année primaire, les élèves devraient avoir acquis l'autonomie nécessaire pour se déplacer sans accompagnement sur le chemin de l'école. La mobilité douce et la sécurité de nos enfants sont deux valeurs qui incombent à tout un chacun. C'est la raison pour laquelle, l'APEV, se pose la question suivante :

**Quel est le degré de sécurité sur le chemin de l'école, avec ou sans regroupement ?**

L'ATE, qui chapeaute le Péribus propose, pour les communes qui le désirent, un plan de mobilité scolaire ([www.mobilitescolaire.ch](http://www.mobilitescolaire.ch)). Elle fournit un cahier de route, un mode d'emploi et des questionnaires dont la validité et l'objectivité ne sont plus à démontrer. Plusieurs communes du Valais central s'y intéressent. Sion est présentée comme une ville pionnière en la matière. Fort de ce constat, nous désirons proposer aux autorités scolaires et communales de définir un plan de mobilité pour améliorer la sécurité de nos enfants lors de leurs déplacements dans le village. Cette enquête sera ouverte à toutes et à tous et vous pouvez d'ores et déjà vous annoncer à notre secrétariat si vous êtes intéressés à y participer.

**Questionnaire à l'intention des membres :**

Afin de pouvoir représenter la majorité des membres de notre association, nous vous remercions de nous faire part de votre point de vue sur la question de la « sécurité sur le chemin de l'école », soit en écrivant à notre secrétariat, soit à l'adresse e-mail suivante : [apevetroz@gmail.com](mailto:apevetroz@gmail.com). Vous pourrez également suivre l'évolution de nos démarches sur le site de l'association : [www.apev.info](http://www.apev.info). Vous avez jusqu'au 15 septembre 2013 pour faire entendre votre voix. Merci d'avance.

Nom et prénom : .....

J'habite à la rue : .....

- Je suis intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école ».
- Je ne suis pas intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école ».
- J'approuve le projet de l'APEV.
- Je n'approuve pas le projet de l'APEV.
- Je suis plutôt favorable au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je suis plutôt défavorable au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je n'ai pas d'avis

Mes raisons :

.....  
.....

Association des Parents d'Elèves  
de Vétroz

## REGROUPEMENT DES DEGRES

Chères Vétrozaines et Chers Vétrozains,

Dans le Bulletin d'information de la Municipalité de Vétroz (VétrozSpective) de juillet 2013, le Directeur de l'école enfantines et primaire, M. Thierry Evéquoz, a fait part officiellement à la population de l'intention de regrouper les degrés dans nos centres scolaires dès la rentrée 2014 / 2015. Ce regroupement s'appliquerait aux classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires et aux classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Les degrés inférieurs ne seraient pas déplacés.

Suite à cette annonce, l'Association des Parents d'Elèves de Vétroz, notamment interpellée par des parents, a décidé de sonder ses membres en leur proposant de mener une enquête objective dont le thème est : « la sécurité sur le chemin de l'école ».

En 2007, la commission scolaire élargie, qui avait été chargée de faire une évaluation sur le thème du regroupement des degrés, avait relevé dans son rapport les avantages et les inconvénients. Certains inconvénients ont été réglés ces 6 dernières années. Il s'agissait notamment de ceux liés à l'infrastructure, voici donc les avantages et inconvénients actualisés selon la situation proposée en 2013 :

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaissance mutuelle de tous les écoliers et parents du village</li> <li>✓ Egalité de traitement de tous les élèves</li> <li>✓ Cursus scolaire clair et précis</li> <li>✓ Coordination entre les enseignants plus aisée</li> <li>✓ Echange de cours plus important (possibilité de faire profiter les élèves des compétences particulières de certains enseignants)</li> <li>✓ Organisation des classes facilitée</li> <li>✓ Equilibrage des classes plus aisés</li> <li>✓ Fin de la concurrence entre les bâtiments</li> <li>✓ Suppression des transferts des élèves domiciliés entre les deux centres en fonction des places disponibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Déplacements quotidiens importants pour les élèves</li> <li>✓ Distance entre le domicile et l'école</li> <li>✓ Beaucoup d'enfants sur la route à des heures bien précises</li> <li>✓ Problème de circulation et de quantité de véhicules aux abords des écoles</li> <li>✓ Séparation possible des fratries</li> <li>✓ Frein à la dynamique de quartier pour les trajets</li> <li>✓ Comparaison plus facile entre les enseignants d'un même degré</li> <li>✓ Suivi plus problématique pour les élèves en difficulté</li> <li>✓ Crainte de la formation d'un mini-cycle dans le centre des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires</li> </ul>

La commune de Vétroz soutient le concept Pédibus. Cinq lignes sont actuellement actives. Elles concernent principalement les enfantines et les deux premières années primaires. Il est généralement admis qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> année primaire, les élèves devraient avoir acquis

l'autonomie nécessaire pour se déplacer sans accompagnement sur le chemin de l'école. La mobilité douce et la sécurité de nos enfants sont deux valeurs qui incombent à tout un chacun. C'est la raison pour laquelle, l'APEV, se pose la question suivante :

**Quel est le degré de sécurité sur le chemin de l'école, avec ou sans regroupement ?**

L'ATE, Association Transports et Environnement, qui chapeaute le Péribus propose, pour les communes qui le désirent un plan de mobilité scolaire ([www.mobilitescolaire.ch](http://www.mobilitescolaire.ch)). Elle fournit un cahier de route, un mode d'emploi et des questionnaires dont la validité et l'objectivité ne sont plus à démontrer. Plusieurs communes du Valais central s'y intéressent. Sion est présentée comme une ville pionnière en la matière. Fort de ce constat, nous allons proposer aux autorités scolaires et communales de définir un plan de mobilité pour améliorer la sécurité de nos enfants lors de leurs déplacements dans le village. Cette enquête sera ouverte à toutes et à tous et vous pouvez d'ores et déjà nous annoncer à notre secrétariat si vous êtes intéressés à y participer.

**VOTRE AVIS NOUS INTERESSE :**

Afin de pouvoir représenter la majorité des citoyens et en particulier des parents (parents d'élèves, futurs parents concernés, personnes qui gèrent les trajets de leurs petits-enfants, voisins, etc.), nous vous remercions de nous faire part, d'une manière anonyme ou non de votre point de vue sur la question de la « sécurité sur le chemin de l'école », soit en écrivant à notre secrétariat, soit à l'adresse e-mail suivante : [apevetroz@gmail.com](mailto:apevetroz@gmail.com). Vous pourrez également suivre l'évolution de nos démarches sur le site de l'association : [www.apev.info](http://www.apev.info).

Nom et prénom (facultatif) : .....

J'habite à la rue : .....

- Je suis intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école »
- Je ne suis pas intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école »
- Je suis plutôt favorable au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je suis plutôt défavorable au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je n'ai pas d'avis

Mes raisons :

.....  
.....

N'étant pas parent d'élève actuellement, je suis intéressé(e) à participer à l'enquête ATE « sur le chemin de l'école » et vous remercie de me l'envoyer à l'adresse suivante (postale, mail).

.....  
.....

Association des Parents d'Elèves  
de Vétroz

## Annexe 2 :

### **résultats des sondages plan mobilité - regroupement**

Afin de réaliser les graphiques de synthèse présentés ci-dessous, il a été choisi de ne tenir compte que d'un seul vote par famille, même si dans un certain nombre foyers les deux parents se sont exprimés. Il est à relever que l'envoi à 2040 foyers a permis d'atteindre des personnes qui sont parents sans être membre de l'APEV, mais également des citoyens qui ne sont plus ou pas encore concernés par les questions scolaires. Le corollaire de ce choix, est que les personnes informées ne constituent pas un « public cible ». La proportion de réponses n'en reste pas moins encourageante. Il a également été choisi de distinguer les résultats obtenus auprès de nos membres de ceux obtenus par le biais du tout-ménage. Trois éléments d'analyse ont été mis en lumière :

1. les résultats des sondages ;
2. la répartition géographique des citoyens ayant répondu aux sondages ;
3. la fréquence des 10 points les plus cités dans les commentaires.

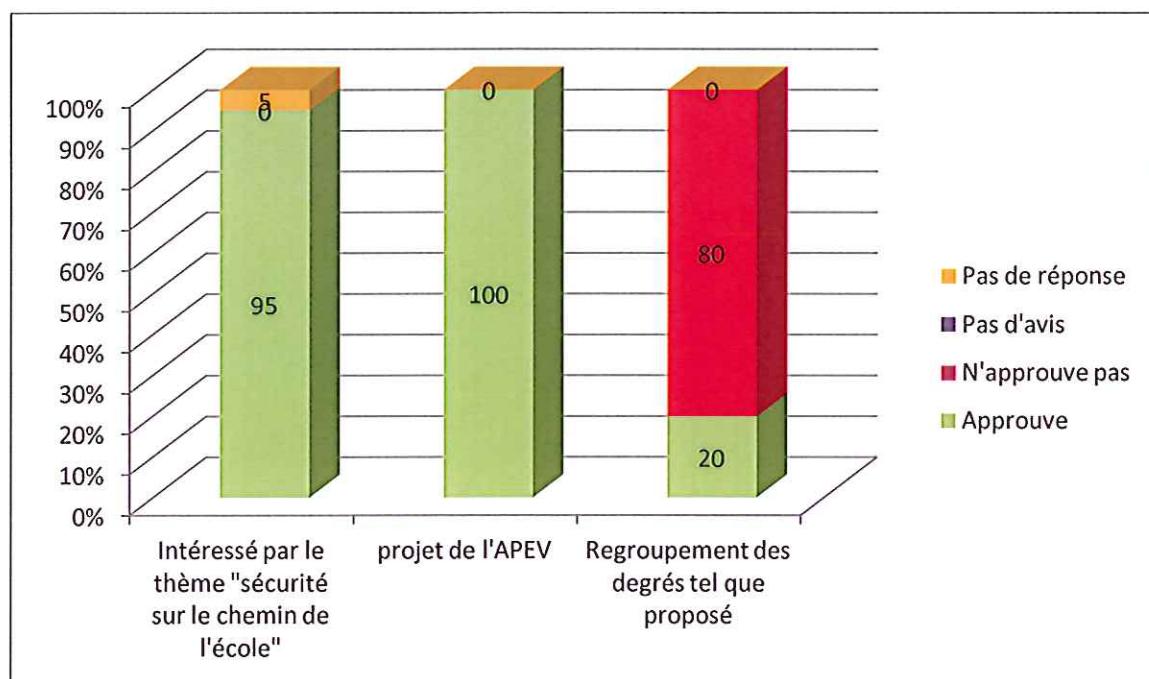
La dernière mise à jour des documents figurant en annexes 2 et 3 date du 14. 01. 2014.

## 1. Résultats des sondages

Les graphiques ci-dessous présentent les résultats en % aux questions posées dans les sondages :

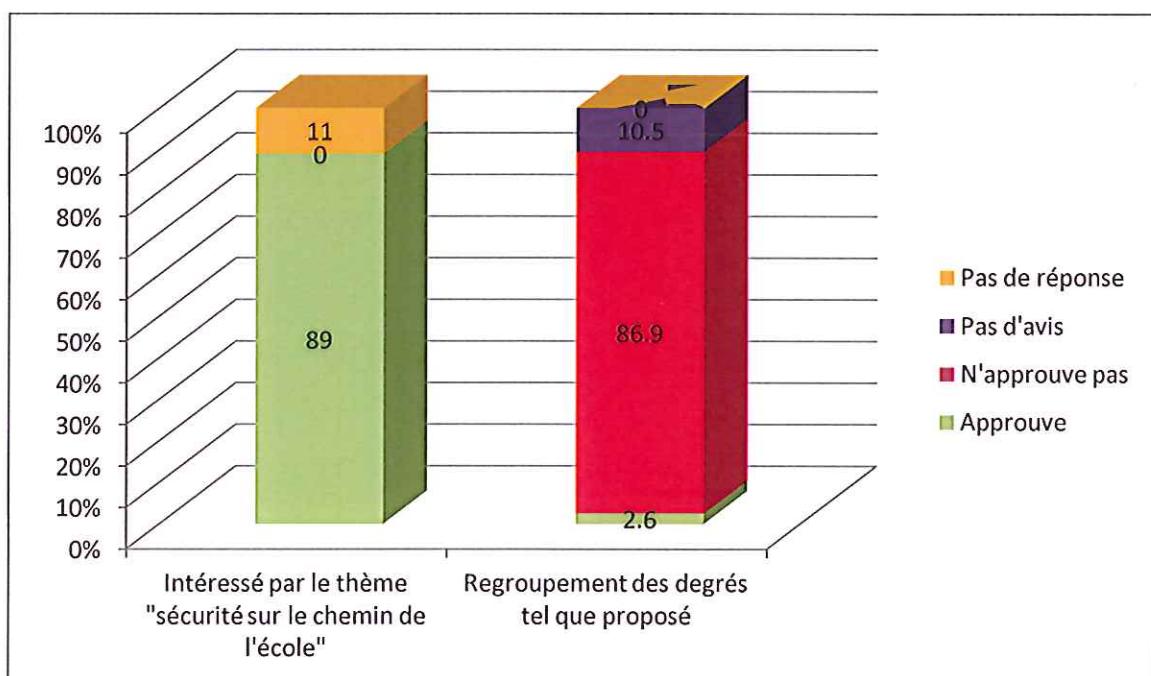
- ✓ 1er graphique : résultats obtenus auprès des membres pour les questions : sécurité – plan de mobilité scolaire – regroupement (3 questions)

Ainsi, parmi les membres qui ont répondu, la sécurité et le plan de mobilité sont largement soutenus, respectivement 95 et 100% ; 5% n'ont pas donné de réponse sur ce point. Le regroupement tel que proposé actuellement est approuvé par 20% des sondés et rejeté par 80%. Le taux de participation est d'environ 32% des membres.



- ✓ 2ème graphique : résultats obtenus par le tout-ménage pour les questions : sécurité / plan de mobilité scolaire – regroupement (2 questions)

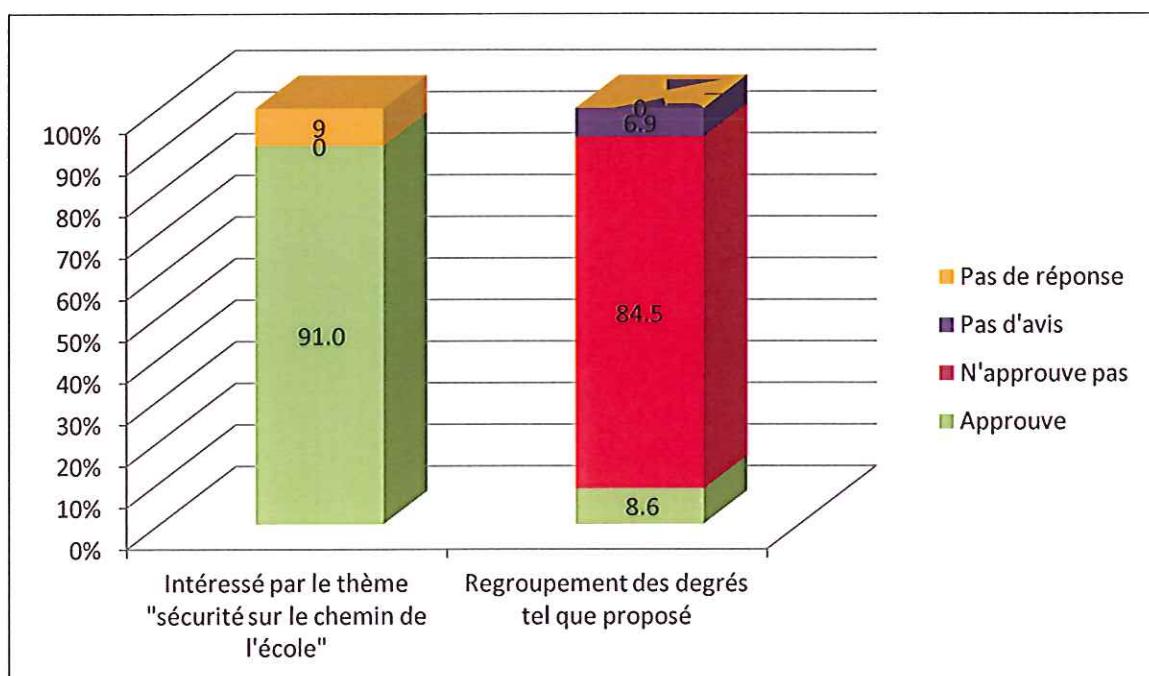
Parmi les citoyens qui ont répondu, la sécurité et le plan de mobilité scolaire sont soutenus à 89%. Les 11 % manquants n'ont pas répondu à la question. Le regroupement tel que proposé actuellement est approuvé par environ 3% des sondés, rejeté par environ 87%. Environ 10% sont sans avis.



✓ 3<sup>ème</sup> graphique : totaux (membres + citoyens)

L'addition des totaux obtenus pour les sondages adressés aux membres et à la population représente : pour le thème de la sécurité sur le chemin de l'école et mise en place d'un plan de mobilité scolaire 91%. Les 9% restants n'ont pas répondu à la question.

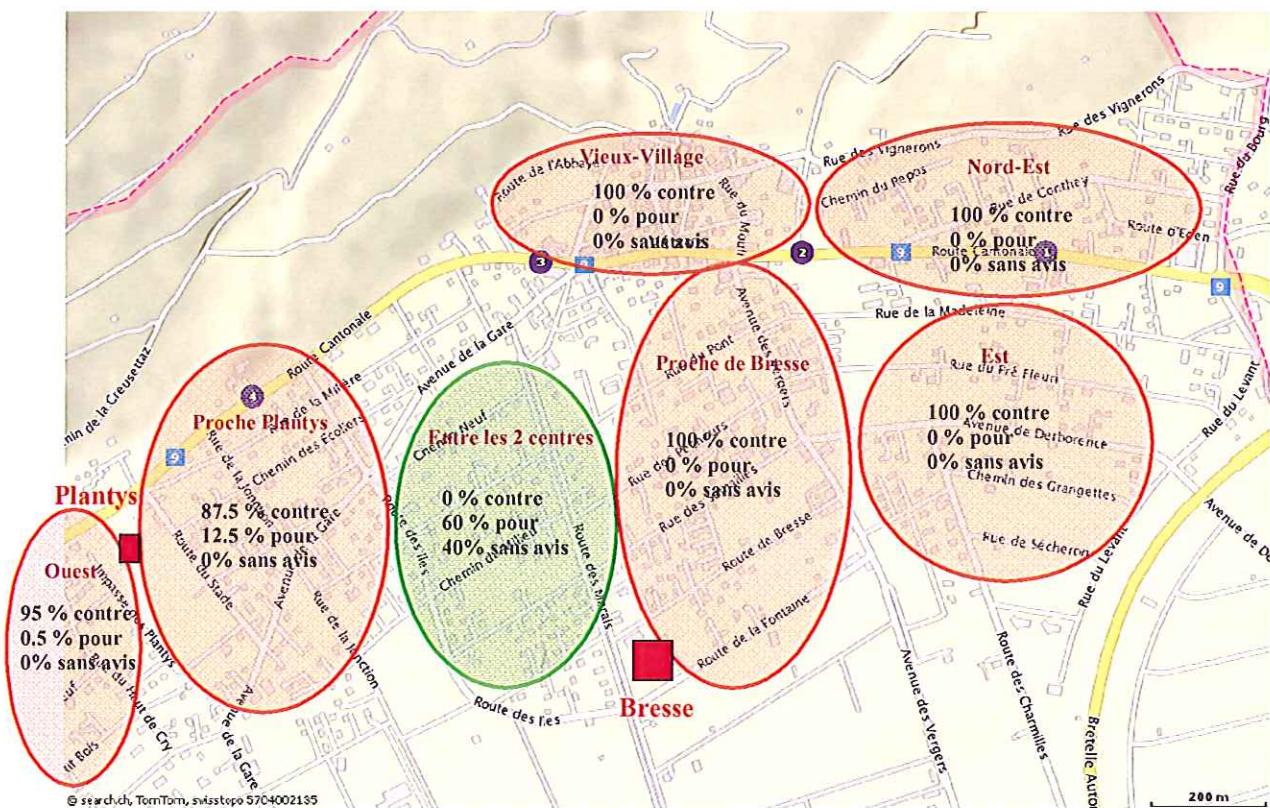
Concernant le regroupement scolaire, 84.5% sont contre le regroupement tel que proposé, environ 8.5% favorables et environ 7% sont sans avis.



## 2. Répartition géographique des réponses concernant le regroupement

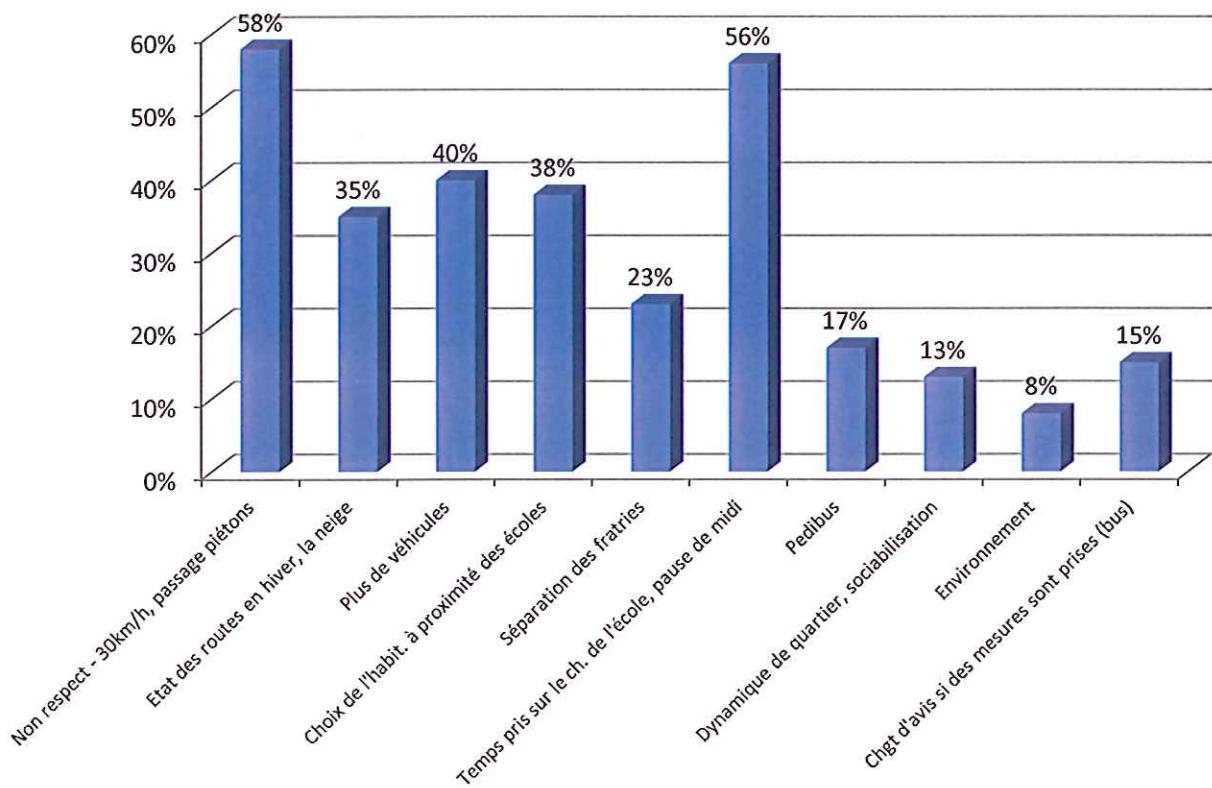
La carte ci-dessous présente la répartition par quartiers des réponses obtenues pour la question du regroupement scolaire. Seule cette problématique est présentée puisque celle de la sécurité / plan de mobilité a fait l'unanimité.

Il apparaît clairement que les personnes les plus défavorables au regroupement (orange) sont celles dont le domicile se situe soit en périphérie soit près d'un centre scolaire. Celles résidant à plus ou moins égale distance des deux centres scolaires ont de manière générale moins répondu et sont plus indifférentes à un éventuel changement (vert).



### 3. Fréquence d'apparition des 10 commentaires les plus cités

Parmi les commentaires qui ont été reçus et qui figurent en annexe 3, les 10 critères d'inquiétude les plus cités ont été comptabilisés. En voici une synthèse.



## Annexe 3 :

### Commentaires reçus

Dans les deux formulaires envoyés aux membres et à la population, une rubrique libre de 2 lignes, intitulée « mes raisons », a été introduite. De nombreux commentaires sont parvenus. Les voici réunis.

Aucune modification de la formulation ou de l'orthographe n'a été effectuée. Il est ainsi possible de saisir le ton et les nuances apportées. Par contre, les éléments permettant d'identifier clairement ou de localiser les familles ont été supprimés.

Les commentaires apparaissent dans l'ordre de leur arrivée au secrétariat de l'APEV. Aucun classement spécifique n'a été réalisé si ce n'est la distinction « pour » et « contre » le regroupement scolaire. L'idée d'exploiter sous cet angle le plan de mobilité scolaire n'est pas nécessaire puisqu'il est largement soutenu et transparaît également dans une bonne partie des commentaires.

# Commentaires exprimés par les personnes POUR le regroupement

vu les soucis que j'ai eu de déplacement avec mes enfants mais maintenant je ne suis plus concerné car ils sont au cycle

Par contre il serait bien de tenir compte lors de l'étude sur la sécurité en chemin, de l'Av. de Derborence puis le garage du Levant vers le cycle, les enfants circulant sur cette route ne sont aucunement circulant sur cette route ne sont aucunement sécurisés, pas de trottoirs, passage étroit et dangereux sous la bretelle direction autoroute.

D'autre part une présence policière sur les routes fort fréquentées, par exemple route du Marais et Canal, ne serait pas un mal. Il y a des parents chauffards qui roulent comme des voyous pour aller chercher leurs enfants ou les amener en retard,

et l'autre jour une maman avait 2 enfants sur le siège avant passager et complet à l'arrière, c'est juste incroyable.

concernant les véhicules aux abords de l'école, Plantys à des places de parc, Bresse pourrait en créer à l'Est du bâtiment au lieu de tenir des théories qu'il ne faut pas venir en voiture.... Vous ne changerez jamais les habitudes ou besoins des parents

qui viennent en voiture, soit parce qu'ils partent travailler après livraison de leurs enfants, soit parce qu'ils ont un enfant

**dans chaque centre, donc juste pas possible de le faire à pieds. Alors pour éviter un accident et le bordel sur la route sous Bresse à fort passage, il serait temps de faire quelque chose.**  
Voilà... Meilleures salutations et bon courage.

Nous habitons quasi à égale distance de Bresse ou des Plantys et nous estimons qu'en 3P nos enfants seraient aptes à se déplacer si toutes les mesures de sécurité sont **prises (trottoirs-lampadaires, passage piétons - pourquoi pas pistes cyclables)**

J'ai toujours été et suis toujours sensible à la sécurité sur le chemin de l'école. Par ailleurs, dans le cadre de l'APEV nous avons toujours soutenu les projets de mobilité douce ainsi que de sécurité sur le chemin de l'école (pédibus, action contrôle de vélo)

Pour information, lors de la dernière séance du conseil général, un postulat relatif à la sécurité routière et circulation piétonne (rue du Levant/av. de Derborence) a été traité. Le conseil général l'a accepté à l'unanimité et a donné mandat

au conseil communal d'étudier cet objet et de déposer un rapport dans un délai de 12 mois. Une demande a été faite de poser une réflexion globale sur la sécurité routière à Vétroz.

Etant membre du comité de l'APEV en 2007, nous avions établi les avantages et inconvénients d'un regroupement scolaire. Comme le projet a été abandonné, nous ne nous sommes pas positionné sur le regroupement scolaire. Actuellement, je suis favorable à un regroupement des degrés, car de nouveaux éléments sont intervenus (introduction du plan d'étude romand, agrandissement du centre des plantys).

**Il reste bien sûr encore des problèmes à régler à ce projet, mais je pense qu'il est important de collaborer de manière constructive avec les autorités pour le bien des enfants.**

Par contre, je ne pense pas que le regroupement générera les 3 inconvénients que vous avez cités, soit le frein à la dynamique de quatrier pour les trajets, la comparaison plus facile entre les enseignants d'un même degré et un suivi plus problématique pour les élèves en difficultés.  
Je vous présente mes plus cordiales salutations.

Plus aucun souci de déplacements d'enfants pour la composition des classes. Pédagogiquement c'est un plus profitable à tous les enfants

Les nombreux avantages d'un regroupement sont mentionnés au verso. Par contre, je suis convaincu qu'on peut encore améliorer les conditions cadres (cheminements privilégiés) et promouvoir le déplacement à pied et à vélo + bannir la dépose en auto.

# Commentaires exprimés par les personnes CONTRE le regroupement

C'est un retour en arrière sur toute la mise en place ces dernières années des lignes pédibus et la problématique de la sécurité sur le chemin de l'école

Je viens tout juste de lire votre mail et effectivement ce sujet me préoccupe beaucoup car nous habitons à la route d'Ardon et l'école de Bresse est assez éloignée par rapport au Plantys. J'avais écrit tout un roman pour vous signaler mon mécontentement concernant ce sujet mais je ne pense pas que cela soit constructif car about du compte je me suis fait cette constatation : Finalement la Direction, la commune font des projets de leur côté sans que nous parents n'ayons ne mot à dire, sans nous consulter ? vraiment super ! Je pense qu'il serait approprié d'avoir une réunion entre eux et nous, qu'ils nous expliquent le pourquoi de ce changement et surtout la raison ! Mais au fond est ce qu'il y aura un échange ? puisque la décision est prise il me semble, non ? En tout cas merci de lancer le débat et vous souhaite une bonne journée.

Soucis liés à la sécurité de nos enfants sur le chemin jusqu'au plantys-distance entre le domicile et le centre scolaire des plantys (temps de pause de midi trop court) - Trajets à faire en voiture, le matin en hiver, en cas de mauvais temps avec des fratries dispersées dans les différents centres scolaires

Nous nous réjouissons de savoir que l'APEV, au même titre que de nombreux parents du village, réagisse à cette proposition, ou devrait-on dire "imposition", décidée sans nouvelle consultation préalable et dont certains arguments s'avèrent pour le moins discutables. Dès lors, nous vous informons que bien que n'étant (déjà) plus concernés directement par la problématique de la sécurité sur le chemin de l'école à Vétroz, nous n'en sommes pas moins intéressés par cette thématique pour les élèves actuels et futurs. C'est donc tout naturellement que nous approuvons les démarches entreprises par l'APEV et que nous les soutenons, n'étant nous-mêmes pas convaincus, donc plutôt défavorables, au regroupement scolaire tel que proposé actuellement. Nous participerons très volontiers à l'enquête que vous nous proposez de mener et restons dans l'attente de plus amples informations à ce sujet.

Sécurité de nos enfants - organisation familiale

actuellement car manquent des mesures d'accompagnement et une étude en amont sur cette problématique (sécurité, mobilité)

Je suis contre le regroupement des classes, qui va à l'encontre de toute la logique des pédibus. J'habite à la rue de Conthey, donc un quartier périphérique du village, et la solidarité des familles dans l'organisation des déplacements des enfants permet aux parents de ne pas "s'effondrer" devant les différents lieux et les différents horaires de leurs enfants.

Eloignement de mon habitation du Centre des Plantys. 3 enfants dans 3 centres différents, nombreux de trajets multipliés.

Déplacement quotidiens trop importants - pas de trottoir à la route des îles - la pause de midi raccourcie à cause des déplacements - pourquoi pas faire débuter les cours à 14h au lieu de 13h30 ? (si regroupement) - il faudrait organiser un bus navette entre les Plantys et Bresse pour tous les élèves intéressés

Longue distance

## Commentaires exprimés par les personnes CONTRE le regroupement

Il y a déjà trop de véhicules circulants sur les routes aux abords des écoles. Le nombre augmenterait avec le regroupement.

-Très grands frein pour la dynamique de quartier pour les trajets (pédibus)

-Plus de distances donc plus de dangers.

-Il est préférable de déplacer quelques élèves quand cela est nécessaire plutôt que de faire déplacer un très grand nombre. La concurrence entre les bâtiments ne serait plus mais il y aura toujours des demandes des parents.

**Etant jeunes les enfants doivent rester la plus proche de leur domicile et de leurs voisins de quartiers. Socialement c'est bcp mieux, ils ont de meilleurs liens avec les adultes et enfants qu'ils croisent et côtoient, ainsi qu'avec les professeurs.**

**Pour les professeurs, il est plus avantageux de connaître les parents et élèves qui habitent près des centre scolaires et des quartiers avoisinants que ceux de tout un village car les professeurs eux même habitent souvent près du centre scolaire où ils travaillent (devrait-on alors demander aux profs de changer de centre scolaire ou de déménager.....)**

Il serait vraiment dommage de faire du regroupement même si cela serait plus facile à un niveau administratif. On n'aurait plus le lien social des quartiers. Ce serait plus un village mais une ville.

Merci pour votre démarche

j'habite à 1 minute à pieds des Plantys. Mes enfants ne pourront plus faire les « trajets » ensemble. Et il y aura aussi un gros problème d'organisation avec les horaires alternés si mes enfants sont séparés. Le temps de pause à midi serait beaucoup trop raccourci. Les trajets en hiver seront beaucoup plus compliqués et dangereux. La sécurité sur le trajet m'inquiète tout comme le trajet de l'Escale vers n'importe quel centre scolaire d'ailleurs (route cantonale à traverser dans tous les cas). Habitant dans une impasse à 30km/h je vois passer tous les jours plusieurs véhicules qui passent devant ma maison à plus de 30 km/h et qui n'ont rien à venir là. Alors pour moi les zones 30 km/h ne signifient en tous les cas pas sécurité. L'augmentation des véhicules aux abords des centres sera également un souci. Maintenant il y en a beaucoup alors que les gens sont censés habiter proche de l'école où vont leurs enfants et parquent dans l'impasse devant chez moi, alors je n'ose pas imaginer ce que cela va être après la mise en place de ce regroupement.

Habitant la rue du Levant, donc à l'opposé des Plantys, je ne me vois pas envoyé mon fils à vélo en 3ème primaire et ce pour plusieurs raisons : les zones 30 ne sont pas respectées par bon nombres d'automobilistes aucun contrôle policier fait à ce sujet, radar... les priorités de droites ne sont que très peu respectées par les automobilistes qui coupent régulièrement la route à nos enfants de ce fait un grand nombre de parents vont certainement amener leurs enfants en voiture, moi en tout cas. Ce qui va augmenter le trafic au sein du village et diminuer la sécurité pour les enfants qui iront tout de même à vélo... les fratries vont être séparées ce qui va encore augmenter les trajets car plusieurs écoles donc plus de trajets en voiture et moins de sécurité pour le reste des vélos et piétons. le concept Pédibus va certainement être aboli et le label "village vert" retiré.

Et que l'on ne vienne pas me parler de faire les trajets à pieds, je n'imposerai pas à mes enfants 4 trajets d'environ 35min. (ils n'ont pas des jambes d'adultes et ne pratique pas la course d'endurance) par jour avec un sac à dos rempli de livres.

**Maintenant si un système de bus scolaire est aménagé, mon point de vue pourra être changé**

Je ne partage pas du tout les avantages (le cursus scolaire ne sera pas plus clair, il n'y aura pas plus de connaissance entre les parents et enfants, je ne vois pas en quoi il y a une inégalité de traitement actuellement, c'est plus simple de demander aux enseignants de se coordonner via internet ou le téléphone par exemple que de faire déplacer tous les élèves, on supprime le transfert de quelques élèves domiciliés entre les 2 centres pour créer beaucoup plus de transferts) et par contre je suis tout à fait d'accord avec tous les inconvénients.

# Commentaires exprimés par les personnes CONTRE le regroupement

Je ne vois absolument aucun avantage à ce regroupement en premier lieu car nous vivons en face de l'école des Plantys et pour se rendre à pied à Bresse, mes enfants mettront min. 30 minutes ! Multipliez ça par 4 allers-retours, nous arrivons à un total de 2h00 laissé sur les routes. Croyez-vous qu'un enfant, lorsqu'il a le choix, n'a pas mieux à faire que de perdre tout ce temps à marcher ??? Je précise bien "lorsqu'il a le choix" car ce choix nous l'avons fait quand nous avons acheté notre terrain : **Nous avions des critères spécifiques à savoir, proche de l'école, à proximité des moyens de transports (nous ne possédons qu'un véhicule pour deux par choix écologique) idéalement dans une impasse pour assurer la sécurité de nos enfants etc...**

Avant de choisir ce terrain, j'avais pris contact avec Mme Dessimoz Marie-Thérèse car j'avais entendu parler du problème des écoles sur cette commune. Elle m'avait assuré que les enfants étaient placés dans les centres scolaires en fonction de leur lieu de domicile et que je ne devais pas écouter tous les bruits qui courent ! **Informée de ce fait et pour le moins rassurée, nous avons construit. imaginez ma déception 4 ans plus tard lorsque je vois circuler un papier officiel comme quoi, habitant en face d'une école mes enfants devront traverser tout le village pour se rendre à une autre école !!!? et pour quelles raisons ?**

Connaissance mutuelle de tous les écoliers du village !!! Mes enfants font partie de sociétés sportives villageoises et ont pas besoin de se retrouver dans la même classe qu'un tel épour le connaître!!! La concurrence entre les bâtiments ?? Franchement on s'en fout !!! Il n'y a pas un centre scolaire mieux que l'autre et ceux qui le pensent peuvent laisser leurs enfants traverser tout le village pour se rendre à cette école ! J'ai également entendu des parents dire que c'était un bon point car les enfants d'un même village ne se connaissent pas en arrivant au cycle... Et quand ils vont débuter dans la vie professionnelle, ils vont aussi devoir attendre de connaître un copain pour se lancer ??? Faut arrêter, ça devient du n'importe quoi !!!

Je ne suis pas contre le fait que mes enfants doivent marcher pour se rendre à l'école, j'avais moi même enfant plus de 20 minutes à pied pour m'y rendre mais quand on voit l'école depuis son gazon et qu'on n'y est plus le bienvenue on peut se demander quelle est la morale à retenir pour un enfant de cet âge !?!

Que ce regroupement simplifie l'organisation dans les classes ou la coordination entre les enseignants je veux bien le comprendre mais pourquoi est-ce aux élèves de le payer ??? Les enseignants sont motorisés, salariés et à ma connaissance personne à part votre association ne travaille bénévolement non ?

Je n'ai même pas encore abordé le problème lié à la sécurité, j'ai bien compris que vous étiez au courant et conscient de la situation... Habitant de l'autre côté de la route cantonale, la sécurité est plus qu'indispensable à mes yeux d'autant plus que sur une zone limitée à 60 km/h avec un immense passage piéton avec îlot et tout, rares sont les voitures à s'arrêter pour laisser passer un enfant !!! Si je compare à une commune comme châteauneuf où sur une route limitée à 30km/h il y a un patrouilleur sur tous les passages alors qu'à Vétroz sur une route cantonale avec un trafique dense nous avons même pas la moitié de ça !?!

Enfin bref, comme vous pouvez le constater, je peux tourner le cas dans tous les sens, je n'arrive pas à ressortir quelque chose de positif dans ce regroupement.

Nous pourrons tourner le problème dans tous les sens, la réalité est que plus les enfants passent de temps sur la route plus ils prennent de risques. Dans notre société le modèle de la femme au foyer est révolu et souvent les deux parents travaillent.

Par conséquent l'enfant se rend souvent seul à l'école. Pour limiter les risques les enfants doivent donc aller dans l'école la plus proche de leur domicile. La santé financière et l'accroissement de notre commune permettent d'avoir deux bâtiments scolaires avec tous les degrés primaires.

**J'ose espérer que Vétroz a et se donnera les moyens de ne pas jouer avec la sécurité de nos enfants, futur de notre commune**

Je suis à 2 pas des écoles et j'aurai mes enfants dans 2 centres éloignés avec tous les problèmes que cela va engendrer (sécurité, pollution, environnement, bruit et surtout l'organisation...)

Pourquoi changer un système qui fonctionne ?

Les avantages ne valent de loin pas les inconvénients !!!

Déplacements longs donc = voiture, dans la future organisation des trajets - 3 enfants dans 3 écoles différentes

# Commentaires exprimés par les personnes CONTRE le regroupement

Votre dépliant à tout ménage sur l'APEV m'a interpellé concernant la sécurité.

J'habite au Chemin des Pâquierettes. Une grande partie des élèves qui habitent après la rue du Haut de Cry (côté Ardon) prennent cette rue pour se rendre à l'école. Cette rue est très dangereuse pour leur sécurité car il y a beaucoup de circulation et la limitation à 30km/H n'est pas très respectée.

De ce fait les écoliers sont très exposés aux accidents même avec un service Pédiibus.

Pour leur sécurité, serait-il possible d'installer un panneau de signalisation « Riverrains autorisés » ou autre entre le Chemin des Pâquierettes côté Haut de Cry et Impasse des Plantys côté terrain de football.

- la distance

Faire 2h de trajet à pied par jour (1,6km - 4 x par jour) c'est trop. cela engendre du stress (la pause de midi est fortement raccourcie), de la fatigue et une perte de temps a disposition de l'enfant (devoirs, leçons et temps libre). Vous avez d'ailleurs mentionné que le suivi était plus problématique pour des élèves en difficulté...

- l'âge des enfants et le danger sur le trajet

Les enfants devront se déplacer aux abords de routes à trafique et où la limitation de vitesse n'est pas réduite à 20 ou 30 km/h. Ils ne seront pas forcément à plusieurs pour faire le trajet; en 30 minutes, il peut s'en passer de choses...

**En cas de neige, les trottoirs n'étaient pas dégagés ces dernières années. Pour se déplacer, il fallait marcher sur la route. Comment cela se passerait avec des écoliers ?**

Habitant le carrefour entre la route des îles et celle de la Bourgeoisiie, la thématique "sécurité sur le chemin de l'école" nous intéresse vivement.

Nous avons fait part à la police municipale de nos soucis pour les écoliers empruntant la route de la Bourgeoisiie face à la vitesse des voitures et le non-respect des priorités de droite. Etant aux premières loges, nous avons pu voir la difficulté que rencontrent les enfants et les risques encourus.

**Si les conditions de sécurité pour les enfants ne sont pas réunies, nous sommes défavorables en regroupement scolaire, augmentant les distances parcourues et les risques d'accidents.**

c'est un non car je ne trouve pas pratique du tout. C'est le stress après ! Il faut arrêter.

Lorsque ma fille sera en âge scolaire, je souhaite qu'elle puisse aller à l'école à pied

Sécurité de nos enfants - déplacements importants. Grand village avec de nombreux habitants, agrandir également l'école de Bresse ou construire une 3ème école

Trajets trop longs pour aller à l'école = temps perdu + dangers sur la route !

Trajet beaucoup trop importants pour cet âge ! Ou organiser un bus scolaire ou construire une 3ème école plus centrée !

Manque de sécurité sur le trajet (zones à 30 mais peu respecté et sans trottoir...) - durée du trajet trop long pour le pas d'un enfant (surtout en hiver)

**Pas de mesure d'accompagnement (ex: bus scolaire) pas d'information claire à la population - augmentera INEVITABLEMENT le trafic. Problème de sécurité et d'écologie**

Trop loin, trop de stress, dangereux l'hiver, pas pratique pour les parents qui n'ont pas de véhicule, permis. Pas pratique si on a plusieurs enfants scolarisés et que l'on compte sur les plus grands pour prendre les plus petits

# Commentaires exprimés par les personnes CONTRE le regroupement

Grands déplacements inutiles alors que nous, nous nous trouvons tout proche des centres scolaires.

raisons de distance entre le domicile et l'école, et du déplacement important des élèves.

En tant qu'enseignant à la retraite et grand-papa, je tiens à relever que depuis des dizaines d'années, je m'intéresse à la thématique de la « sécurité sur le chemin de l'école ». J'ai participé durant 2 années au projet « Pédibus » en accompagnant un groupe d'enfants sur le trajet de la rue de Conthey au Pavillon. Il m'arrive encore occasionnellement d'y accompagner des enfants.

J'ai ainsi pu constater que le trajet rue de Conthey – Pavillon n'offre pas une sécurité suffisante et je peux en préciser quelques dangers :

- Les bandes faisant office de trottoirs dans la zone 30 km/h, ainsi que le trottoir longeant la route cantonale jusqu'à la hauteur du home ne sont pas prévus pour la circulation des vélos, aucune piste cyclable n'existe sur ce tronçon ;
- Au passage pour piétons à la hauteur du torrent des Fontaines, la priorité aux piétons est assez souvent méprisée par une minorité d'automobilistes ;

• **La traversée de la rue des Vergers est dangereuse.**

Je ne connais pas par le détail tous les autres trajets scolaires de la Commune, mais il est parfaitement imaginable que l'un ou l'autre d'entre eux puisse présenter aussi un tel degré de dangerosité. Pour ces raisons, je suis défavorable au regroupement scolaire vu que celui-ci entraîne une augmentation incontestable des déplacements.

La sécurité des enfants est à placer au-dessus de tout, même de certains avantages organisationnels dont le profit retiré par les élèves reste entièrement à démontrer.

Par conséquent, avant de décider tout de go des regroupements de degrés par centres scolaires, il me paraît primordial d'étudier et de réaliser la sécurisation de tous les trajets scolaires.

Remarque : Il existe des exemples de sécurisation de trajets scolaires : on pourrait s'en inspirer

**Comment vont faire les parents sans véhicule pour amener les enfants à l'opposé de chez eux ? Qui sera responsable en cas d'accident ?**

- La séparation des fratries.

- Notre domicile se trouve à 30mn à pieds de l'école de Bresse. Ce qui fera 2h de marche par jour pour nos enfants! Fatigue supplémentaire ! De plus, je ne pourrai pas véhiculer mes filles 4X par jour.

- Danger sur la route: Nous savons tous que la plupart des automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse.

- Déplacements chaotiques en hiver lorsque les trottoirs ne seront pas dégagés et que les enfants devront emprunter la route.

- Tous les risques qu'impliquent les déplacements en groupes sur un long trajet: disputes et bagarres...

Pour finir, sachez que nous avons choisi l'emplacement de notre maison pour la proximité de l'école.

L'avis des parents d'élèves ayant été sollicité, je me permets d'émettre des réserves quant à la pertinence du regroupement des élèves par degré. En effet, déjà à l'heure actuelle les professeurs d'un même centre en charge de classes de même degré ne collaborent pas forcément et ne donnent, par exemple, pas la même quantité de devoirs Cela mis à part, en effet, les centres ne se situent pas à plus de 25 minutes du lieu de domicile des élèves. Cependant, en hiver notamment, les conditions de visibilité et de déneigement sont telles que les parents vont forcément emmener leurs enfants dans le centre éloigné (Bresse en ce qui me concerne) en voiture, ce qui occasionnera un défilé de véhicule et donc un danger supplémentaire pour les élèves résidant à proximité de ce même centre scolaire et s'y rendant à pied.

Sans compter les désagréments et complications occasionnés aux nombreux parents professionnels actifs, les mamans de jour n'étant pas forcément en mesure de véhiculer les enfants dont elles ont la charge.

# Commentaires exprimés par les personnes CONTRE le regroupement

## L'éloignement géographique de l'école pose problème :

- Problème de sécurité sur la route : l'enfant reste plus longtemps sur la route et son temps d'exposition aux dangers augmente.
- Problème pour le rythme de l'enfant: moins de temps pour manger pendant la pause déjeuner, besoin de se lever plus tôt, fatigue liée aux trajets plus longs et aux conditions météo parfois difficiles.
- Problème pour les parents: si une maman a deux enfants scolarisés dans des écoles différentes, elle devra renoncer à en accompagner l'un des deux.

La séparation des fratries pose aussi problème:  
renforce ses liens.

- Problème social: à l'heure où l'on encourage le dialogue intergénérationnel, je trouve déplorable que les enfants soient séparés par tranches d'âge.

Je vous remercie d'avoir mis à notre disposition un moyen de donner notre opinion et j'espère que le dialogue ainsi instauré nous permettra de trouver des solutions avantageuses pour tous.

Voilà quelques questions qui n'ont pas trouvé réponse à ce jour et qui font que j'apprécie les démarches de l'APEV et rejette le regroupement tel que proposé :  
Pourquoi n'existe-t-il pas de piste cyclable digne de ce nom, protégée par exemple sur la route cantonale par un obstacle infranchissable par les autos ?  
Après le pedibus, est-il envisageable de créer des lignes vélobus (non accompagnées pas protégées) ?

Par rapport au futur développement de la commune, comment se présente l'avenir des centres scolaires ?

Dans le cas d'un regroupement scolaire, les possibilités d'un horaire continu avec repas pris sur place à la cantine ou inversément d'un rallongement de la pause de midi ont-elles été envisagées ?

Durant l'hiver, quelles mesures seront entreprises pour favoriser le chemin de l'école à pied, à vélo plutôt qu'en auto ?

L'escala ne prend plus en charge les enfants pour les trajets à partir de la 3ème primaire. Sur quels critères ce choix a-t-il été opéré ? Afin d'autonomiser mes enfants, j'ai pris en référence cette limite à leur accompagnement quotidien

La mise sur pied d'un ramassage scolaire ne soulève-t-elle pas plus de questions que de réponses ?

Les dangers sur le trajet - la perte de temps sur le chemin

## Annexe 4 :

### Quatre lettres qui ont retenu notre attention

Les quatre documents figurant dans cette annexe ont été rendu anonyme par respect pour leurs rédacteurs. Ils ont été dissociés de l'annexe précédente car il aurait été difficile de les y intégrer. En effet, proposer une synthèse de leurs propos aurait pu trahir leurs intentions.

Vétroz, le 14 septembre 2013

Secrétariat APEV  
Rte de la Bourgeoisie 78  
1963 Vétroz

## REGROUPEMENT DES DEGRES

Cher Comité de l'APEV,

Nous accusons réception de votre courriel du 28 août 2013 et vous en remercions. Vous trouverez en annexe, notre talon réponse et nous permettons de donner nos justifications ci-après.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre engagement et la question « Quel est le degré de sécurité sur le chemin de l'école, avec ou sans regroupement » est une très bonne question pour ne pas dire essentielle pour nos chères petites têtes blondes. Nous sommes d'ailleurs prêts à répondre à d'éventuels questionnaires sur ce thème.

Toutefois, nous pensons que la question de base est avant tout de savoir si les membres de l'APEV soutiennent – parce que avantageuse pour eux – la démarche de regroupement ? En effet, aussi bien dans les avantages / inconvénients de la commission scolaire élargie de 2007 que les avantages énumérés dans le Vétrozspective de juillet 2013, il ne faut pas mélanger ce qui concerne les parents et ce qui concerne le corps enseignant au sens large. Nous reprenons ci-après les différents éléments uniquement sous l'angle des parents / familles :

Emetteur(s)	Arguments	Position <sup>1</sup>	Remarques
Commission scolaire élargie et Direction de l'école	« Connaissance mutuelle de tous les écoliers et parents du village » et « Favoriser la connaissance mutuelle de tous les écoliers du village afin d'éviter le clivage entre les différents bâtiments »	+	Peut-être que cela est un plus, mais ce n'est pas le rôle de l'école. Nos enfants peuvent se côtoyer dans des activités sportives, culturelles, etc. au sein du village. De plus, au vu du peu de personnes présentes dans la cours d'école cela ne va pas amener à rencontrer tous les parents.
Commission scolaire élargie et Direction de l'école	« Egalité de traitement de tous les élèves » et « Garantir un statut identique et une égalité de traitement pour tous les élèves d'un même degré »	0	S'il n'y pas de regroupement, nos enfants ne peuvent pas être traités de la même manière ? Cet argument ne tient pas.
Commission scolaire élargie et Direction de l'école	« Cursus scolaire clair et précis » et « Permettre de définir un cursus scolaire clair et précis et de ce fait favoriser l'organisation familiale »	0	C'est déjà le cas actuellement, cet argument ne tient pas.
Commission scolaire élargie	« Coordination entre les enseignants plus aisée »	0	Ceci est un problème pour l'école et ce n'est pas à nos enfants à devoir se déplacer pour permettre à des adultes d'arriver à se coordonner.

<sup>1</sup> ++ = très avantageux ; + = avantageux ; 0 = ni un avantage, ni un désavantage pour les parents / familles ; - désavantageux ; -- très désavantageux et / ou dangereux

Commission scolaire élargie et Direction de l'école	« <i>Echange de cours plus important (possibilité de faire profiter les élèves des compétences particulières de certains enseignants)</i> » et « <i>Intensifier la collaboration horizontale entre les enseignants en permettant des échanges de cours plus réguliers et en faisant profiter les élèves des compétences particulières de certains d'entre eux.</i> »	+	Intéressant mais uniquement si des classes sont réunies. Sinon pourquoi, des échanges ne peuvent pas avoir lieu entre plusieurs bâtiments ? De plus, est-ce qu'à niveau primaire, un enseignant n'a-t-il pas toutes les compétences nécessaires ?
Commission scolaire élargie et Direction de l'école	« <i>Organisation des classes facilitée</i> » et « <i>Faciliter la mise en place des effectifs ainsi que leur équilibre au niveau du nombre d'élèves dans une classe, du rapport entre les filles et les garçons et de la répartition des situations particulières</i> »	O	Ceci est un problème de la Direction de l'école et ce n'est pas à nos enfants à devoir se déplacer pour faciliter le travail d'organisation.
Commission scolaire élargie	« <i>Equilibrage des classes plus aisé</i> »	O	Idem point précédent. Jusqu'à maintenant cela n'a pas posé de problème pour les parents.
Commission scolaire élargie et Direction de l'école	« <i>Fin de la concurrence entre les bâtiments</i> » et « <i>Renforcer l'idée d'une seule école pour un seul village et mettre un terme à la concurrence entre les bâtiments</i> »	O	Il est incroyable de lire ce genre d'argument pour justifier le déplacement de nos enfants à travers le village.
Commission scolaire élargie	« <i>Suppression des transferts des élèves domiciliés entre les deux centres en fonction des places disponibles.</i> »	O	C'est le monde à l'envers puisque le regroupement amènera tous les élèves à se déplacer.
Commission scolaire élargie	« <i>Déplacements quotidiens importants pour les élèves</i> »	--	Une ineptie complète au niveau écologique puisque beaucoup de parents prendront maintenant la voiture.
Commission scolaire élargie	« <i>Distance entre le domicile et l'école</i> »	--	Le nombre de déplacements va amener des élèves habitant la commune à faire plus de 2h de déplacement.
Commission scolaire élargie	« <i>Beaucoup d'enfants sur la route à des heures bien précises</i> »	--	Les risques seront démultipliés.
Commission scolaire élargie	« <i>Problème de circulation et de quantité de véhicules aux abords des écoles</i> »	--	Néfaste du point de vue écologique et de la sécurité de nos enfants.
Commission scolaire élargie	« <i>Séparation possible des fratries</i> »	O	Cela n'est pas un élément à prendre en compte selon nous. Cela peut aussi bien être positif que négatif selon les cas.
Commission scolaire élargie	« <i>Frein à la dynamique de quartier pour les trajets</i> »	-	Actuellement, nous sommes organisés entre parents pour les trajets, cela sera plus difficile par la suite (pas forcément sur le même bâtiment, sièges auto, etc.)
Commission scolaire élargie	« <i>Comparaison plus facile entre les enseignants d'un même degré</i> »	O	Nous ne sommes pas là pour comparer les enseignants. Nous attendons que le programme soit suivi indépendamment de la répartition géographique des élèves !
Commission scolaire élargie	« <i>Suivi plus problématique pour les élèves en difficulté</i> »	O	Nous attendons que les élèves en difficulté soit suivi indépendamment de la répartition géographique des élèves !
Commission scolaire élargie	« <i>Craindre la formation d'un mini-cycle dans le centre des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires</i> »	O	Dans l'état de nos connaissances, cet argument n'est pas relevant.
Direction de l'école	« <i>Eviter les mutations d'élèves lors de situations particulières telles que déménagements, redoublements, problèmes de disciplines, difficultés d'intégration dans une classe</i> »	O	Nous ne voyons pas le lien en cas de redoublement... Pour le reste, il s'agit d'exceptions et il y aura toujours – indépendamment de l'organisation – des exceptions.
Direction de l'école	« <i>Eviter une trop grande différence d'âge à l'intérieur d'un même bâtiment ou dans la cour de récréation</i> »	+	Ceci peut effectivement être un avantage. Toutefois, en-dehors de l'école nos enfants côtoient des enfants de tout âge que cela soit dans les clubs sportifs / culturels ; paroisse ; dans le quartier, etc.
Direction de l'école	« <i>Eviter l'isolement d'une classe dans un bâtiment scolaire</i> »	O	Que les enfants aient plus de contacts entre eux et que les enseignants puissent mieux se coordonner ont déjà été relevés plus haut. Sinon durant les heures d'enseignement, cela ne change rien d'avoir ou non des classes dans le même bâtiment.

Lorsque l'on veut changer quelque chose, il faut d'abord répondre à trois questions simples :

1. Pourquoi changer (qu'est-ce qui ne va pas ou qu'est-ce qui veut être amélioré) ?
2. Est-ce que le changement résout les problèmes ou améliore significativement la situation ?
3. Est-ce que la nouvelle situation n'amène pas d'autres problèmes qui en annulent les bienfaits ?

En reprenant le tableau ci-dessus, nous répondons à ces trois questions de la manière suivante :

1. Le seul argument de principe qui peut être mis en avant est la facilité organisationnelle pour la direction de l'école. Nous comprenons qu'il n'est pas aisés de gérer une école sur plusieurs sites mais c'est finalement le travail d'une direction scolaire. L'école est au service des enfants et pas le contraire !
2. Certainement que le regroupement va faciliter la vie de la direction des écoles.
3. Un regroupement créerait des complications et des risques importants pour les enfants, les parents et du point de vue écologique.

Nous avons également repris les indications se trouvant dans le Vétrzospective de juillet 2013 et aimerions y apporter quelques commentaires / réflexions :

Arguments	Remarques
« Si tout le monde s'accordait sur le bien-fondé de la démarche, celle-ci n'a pu être mise en place faute d'infrastructures adéquates. »	Nous nous interrogeons sur la position des représentants de l'APEV en 2007. Etaient-ils vraiment d'accord avec cette démarche ? Si ce n'est pas le cas, un démenti devrait être fait dans le prochain Vétrzospective.
« Le concept de regroupement des degrés reprend dès lors tout son sens et ce en regard des difficultés organisationnelles rencontrées jusqu'à ce jour aussi bien par les familles que par l'autorité scolaire. »	Comme vu précédemment, les complications que demanderaient un regroupement ne facilitent en aucun cas les familles. Encore plus pour ceux ayant plusieurs enfants ne se trouvant pas sur le même site.
« Il est à préciser que dans le «Règlement concernant l'octroi de subventions diverses en vertu de la loi sur l'instruction publique du 13 janvier 1988», le Conseil d'Etat fixe les modalités en ce qui concerne les transports scolaires. Art. 10 Principe	Il semble que l'on essaie de nous induire en erreur. En effet, ledit règlement a pour objectif : « Le présent règlement détermine les prestations financières de l'Etat allouées en vertu de la loi... » (art. 1). Il est ici question de savoir si l'Etat du Valais rembourse ou non les frais des transports s'ils venaient à être mis en place.
« La Commune de Vétroz satisfait donc pleinement à cet article sachant qu'aucun déplacement n'outrepasse cette limite de 30 minutes peu importe le lieu d'habitation et le lieu de scolarisation. » « Un bon nombre d'avantages pédagogiques et organisationnels plaident en faveur du regroupement. »	De plus, certains enfants doivent apparemment faire plus de 30 minutes à pied <sup>2</sup> !
	Nous l'avons vu plus haut cet argument est faux.

En conclusion, dans le Vétrzospective de juillet 2013 il est noté : « *La Commission scolaire et la Direction d'école étudient encore et de manière attentive toutes les solutions permettant de pondérer l'impact dommageable de ce projet sur l'organisation générale aussi bien familiale que scolaire.* ». Il est donc important de soulever ce débat et que les principaux concernés – les parents – puissent être entendus. Dès lors, nous pensons qu'il est du devoir du comité de l'APEV d'interpeller des conseillers généraux pour demander au conseil communal des explications lors du conseil général du 21 octobre prochain.

A notre avis, il serait opportun d'effectuer un sondage auprès de **tous** les parents d'élèves de Vétroz afin de connaître l'avis des principaux concernés.

Nous tenons à vous remercier encore une fois pour votre engagement, surtout lorsque les enjeux pour les familles et nos enfants sont si importants, et vous adressons nos cordiaux messages.

<sup>2</sup> Elément à contrôler (p.ex. chemin des Grangettes ; chemin de Proumay, ...)

APEV  
c/o Christel Bourquin  
Rte de la Bourgeoisie 78  
1963 Vétroz

Vétroz, le 23 septembre 2013

Madame, Monsieur,

Ce courrier pour vous faire part de notre point de vue concernant le regroupement scolaire. Nous tenons à signaler que nos idées sont exposées en vrac sans ordre d'importance.

- En construisant notre maison, nous avons choisi un quartier, en pensant être en toute connaissance de cause quant au trajet que nous allions (et plus tard nos enfants) devoir effectuer pour rejoindre l'école. Nous disposons d'écoles de quartier. Pourquoi donc faire faire un parcours plus long à nos enfants ?
- L'école demande une grande collaboration des parents. Nous pensons tout d'abord aux horaires différents des enfants qui nous ont demandé un grand investissement ces dernières années et qui semble-t-il ne seront pas harmonisés avant on ne sait quand...

Nous devons respecter l'école, soit. Mais que l'école nous respecte aussi en tant que parents qui travaillent, qui délaissent des trajets aux grands-parents, voisins, etc. En effet, deux jours par semaines, ce sont les grands-mamans qui s'occupent de nos enfants. Si le regroupement scolaire a lieu, voilà à quoi ressembleront ces deux jours pour elles :

Le matin, si les deux enfants commencent à la même heure, nous disons bien « si », les grands-mamans devront déposer nos enfants à 8h10 à deux endroits différents et les récupérer à 11h30 à deux endroits différents, tout cela bien sûr, en ayant préparé le dîner à l'avance. Pendant le temps de midi, elles assumeront le suivi des devoirs et devront repartir pour 13h25 afin de redéposer les enfants à deux endroits différents. Il en sera de même à 16h15 !

*Nous trouvons vraiment injuste et difficile d'imposer cela à nos mamans qui ont la grande gentillesse et nullement l'obligation de nous rendre ce service qui nous est cependant indispensable afin de mener à bien notre vie professionnelle.*

- Nous étions vraiment content que petit à petit le plus grand de nos garçons puisse accompagner le plus petit à l'école et qu'ils puissent rentrer ensemble (si leur horaire concorde bien sûr). Avec le regroupement scolaire, ce qui aurait été une aide quotidienne ne sera malheureusement plus possible.
- En hiver, le jour se lève tard. Il est, pour nous, complètement inacceptable d'envoyer notre grand à Bresse quand il fait encore nuit ! De plus avec la neige et le verglas, nous ne trouvons pas prudent de l'envoyer à l'école en vélo ou en trottinette. Il devrait donc s'y rendre à pied et donc partir encore plus tôt.
- La pause de midi est courte dans notre commune. Il arrive déjà régulièrement que les professeurs retiennent les élèves 10 minutes et parfois 15 minutes au-delà de la sonnerie de 11h30. Si notre enfant est « délocalisé » à Bresse, qu'il doit rentrer à pied, il ne pourrait être à la maison que vers 12h15. Il lui resterait 45 minutes pour manger et faire ses devoirs (qui sont nombreux) avant de repartir à 13h à pied pour Bresse. Ceci nous semble inacceptable pour la santé d'un enfant qui a besoin d'un temps de repos pour affronter l'après-midi de cours.
- Sécurité sur le chemin de l'école : nos enfants, pour se rendre à Bresse, devraient emprunter la route de la Bourgeoisie. Or, après le manège, il y a un endroit sans trottoir, sans éclairage public et très fréquenté par des machines agricoles. Nous trouvons cet endroit dangereux particulièrement en hiver quand le jour se lève tard et se couche tôt.
- L'école de Vétroz prône la mobilité douce. Je pense que ce regroupement créera plutôt des embouteillages de voitures de parents et grands-parents stressés aux abords des écoles, d'où un danger pour nos enfants.
- Les devoirs : nous l'avons déjà signalé plus haut, or nous pensons nécessaire d'y revenir. La commune de Vétroz est connue pour être très exigeante au niveau de travail scolaire. Par expérience, nous trouvons nécessaire de faire une partie des tâches à domicile sur le temps de midi, ce qui est déjà parfois stressant et compliqué avec une école à proximité. Nous n'osons imaginer nos temps de midi avec deux enfants à récupérer et à amener dans deux écoles différentes ce qui sera automatiquement le cas en cas de mauvais temps, conditions hivernales ou encore problèmes de santé de nos enfants.
- Un des avantages mis en avant est la connaissance mutuelle de tous les écoliers et parents du village, mais est-ce le rôle de l'école ? Nous pensons que les enfants ont de nombreuses manières de rencontrer les autres élèves de la commune lors de manifestations ou en participant à des activités mises sur pied par notre commune. Quant à nous, parents, nous vous remercions de vous inquiéter pour nos liens amicaux, mais nous nous en sortons très bien !
- Concernant la coordination entre enseignants, nous pensons qu'il est peut-être plus facile et judicieux pour quelques enseignants de se réunir une fois par semaine dans un centre après les horaires scolaires, plutôt que de faire se déplacer autant d'élèves et de parents pour cette raison. Pour faire partie de la profession, nous savons d'expérience que les enseignants qui souhaitent travailler ensemble le feront et le font déjà probablement malgré les différents centres scolaires. Ceux qui ne souhaitent pas collaborer avec leurs collègues et préfèrent travailler en solitaire continueront à le faire quand bien même ils sont réunis dans le même centre.

Voilà nos remarques, pensées, réflexions sur ce sujet. Vous aurez compris que nous sommes totalement contre.

Nous avons passé de nombreux moments à en parler en couple. Nous n'avons trouvé aucun avantage à ce regroupement scolaire.

Notre dernière réflexion sera la suivante : « laissez les enfants grandir dans un univers connu et rassurant pour eux. Ils auront tout le temps d'appréhender le changement dans quelques années en se rendant au CO ».

D'avance merci d'avoir pris le temps de nous lire.

Vétroz, le 14 novembre 2013

Madame,

En référence au tout-ménage qui traite du regroupement des degrés scolaires, je vous adresse, par la présente, mon point de vue.

Maman de 2 enfants de 4 et 6 ans, la thématique qui concerne la sécurité de nos têtes blondes me préoccupe tout particulièrement. En effet, malgré les efforts de la Commune d'avoir instauré des zones 30 kmh, je m'aperçois au quotidien que bon nombre d'automobilistes peinent à lever le pied à l'approche de ces zones. Je serais d'ailleurs pour un renforcement des mesures préventives, du coté des automobilistes en particulier.

En ce qui concerne le regroupement scolaire et en particulier sa mise en place, je ne peux que vous faire part de mon mécontentement au sujet de l'éventuelle non prise en charge par des moyens de transports adéquats des élèves très éloignés de leur lieu de scolarité. Si je dois par exemple faire référence à mon cas, le trajet entre mon domicile et l'école de Bresse, avoisine les 30 minutes. Dans un environnement où nos enfants sont de plus en plus sollicités, je trouverais inadmissible qu'ils doivent consacrer environ 2 heures par jours uniquement pour leur déplacement en classe. Ceci serait d'ailleurs totalement inéquitable vis-à-vis d'élèves proches et réduirait ainsi le temps d'étude et de loisir à disposition.

Bien qu'un déplacement à vélo soit envisageable en cas de météo clémente, cela ne pourra pas être mis en place en cas de mauvais temps et en particulier lors d'hivers rudes comme celui que nous avons vécu l'année dernière. A cet effet, j'imagine également que les parents travaillent pour la plupart et tous ne pourront pas trouver une solution en cas de non entrée en matière des Autorités sur la problématique liée à la distance et au transport des enfants.

J'aurais bien évidemment apprécié avoir eu l'opportunité d'exposer ma situation qui est sans doute celle de nombreuses familles aux Autorités de notre Commune afin de leur faire prendre conscience de la problématique tant du point de vue sécuritaire que pratique pour les familles se trouvant à l'opposé du centre scolaire.

J'ai lu très attentivement les avantages et inconvénients évoqués, chacun d'entre eux se défend. Cependant, je remarque que l'on ne met selon moi pas assez l'accent sur les problématiques liées au déplacement et en particulier aux risques sécuritaires ainsi que sur l'aménagement horaire des familles et élèves concernés.

J'espère vivement que nos élus prennent conscience de cette problématique et qu'ils se penchent sérieusement sur la problématique du transport des élèves.

---

---

## écurité sur le chemin de l'école

.ch>

25 novembre 2013 11:48

Bonjour,

Ayant pris connaissance (un peu à retardement...) de votre info tous ménages relative au regroupement des degrés scolaires dans notre commune, je me garderai bien d'émettre un quelconque avis sur le sujet, n'ayant moi-même plus d'enfants ni même de petits-enfants sur territoire vétrozain. En revanche, je vous félicite et vous encourage dans votre préoccupation et dans toute action que vous souhaiteriez entreprendre dans le domaine de la sécurité routière.

La Municipalité a introduit, à grands frais, des zones 30 Km/h un peu partout. Sans souhaiter vivre dans une commune ou un état répressif, j'ai souvent dénoncé le fait que ces zones sont peu ou pas respectées, notamment sur certaines routes collectrices, rectilignes, en direction ou aux environs des écoles. J'en détiens la preuve. J'invite quiconque à se trouver en bordure de la route des Marais (menant à l'école de Bresse) à certaines heures. C'est juste scandaleux ! Je m'en suis ouvert à certains représentants de l'Autorité communale mais ils semblent être sourds...

Il suffirait que durant une certaine période - et non pas indéfiniment - des contrôles radars soient effectués sur certains tronçons et à des moments bien précis de la journée, pour que non seulement l'installation radar soit rentabilisée mais pour que le bouche à oreilles fonctionne rapidement (ce sont pratiquement toujours les mêmes usagers) et que les choses rentrent dans l'ordre un tant soit peu.

Il est temps que les investissements consentis par la commune (et ses contribuables) soient justifiés et la réglementation routière respectée. Si l'on n'a pas le courage de prendre les mesures qui s'imposent, alors il faut faire machine arrière et ne plus dépenser les deniers publics en vain.

En résumé, la sécurité sur le chemin de l'école à Vétroz passe aussi par le respect de la signalisation dans les zones 30Km/h que nous avons pris la peine d'aménager et je trouve que l'APEV devrait aussi s'en faire un cheval de bataille. Merci d'avance pour les piétons et plus particulièrement nos enfants. Certaines nuits de week-end on assiste même à des sortes de rodéos routiers parfois, comportant slalom entre les îlots, mais ça c'est encore une autre histoire...

Voilà pour ce petit "coup de gueule" d'un grand-père quotidiennement témoin de comportements irresponsables de la part d'automobilistes.

Bavo encore pour votre motivation et votre activité au service de nos écoliers(ères) et de leurs parents.

Avec mes cordiales salutations.

## Annexe 5 :

### Concept d'un plan de mobilité scolaire<sup>1</sup>

« Dès leur entrée à l'école, les enfants doivent trouver leur place dans la circulation. Garantes de l'obligation scolaire, les autorités doivent veiller à ce que ces enfants puissent parcourir le chemin de l'école en toute sécurité et dans des conditions acceptables. Les exigences sont élevées. Mais quelles sont réellement ces exigences et comment juger qu'un chemin est suffisamment sûr ? Quelles sont les dispositions légales relatives à la sécurité sur le chemin de l'école ? Comment améliorer et planifier la mobilité des élèves autour de l'école et sur leur chemin quotidien ? »

Tel était le message introductif de l'Association Transport et Environnement (ATE) dans son invitation au colloque ATE « En sécurité sur le chemin de l'école » organisé le 5 juin 2013 à l'Université de Fribourg. Et de préciser que pour répondre à toutes ces interrogations il est nécessaire de privilégier **les interactions entre tous les partenaires** : autorités, professionnels de la sécurité routière, parents et écoles.

Les conditions cadres énoncées ci-dessus pourraient très bien s'appliquer à la situation que vit ou va vivre notre commune. C'est la raison pour laquelle le comité de l'APEV, avec le soutien de ses membres et de citoyens, demande aux autorités scolaires et communales de définir un plan de mobilité scolaire pour notre commune.

Un plan de mobilité scolaire est une **démarche globale** qui permet de repenser les trajets entre domicile et établissement scolaire. Il a pour but d'encourager les solutions les moins polluantes, d'obtenir des parcours sécurisés sur le chemin de l'école et d'améliorer la convivialité des abords de l'école. **Elle doit s'enraciner dans la structure scolaire locale.**

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'un résumé des informations mises à disposition par l'Association Transport et Environnement (ATE), en particulier sur son site : [www.mobilitescolaire.ch](http://www.mobilitescolaire.ch).

Une telle démarche est nécessaire car un enfant est différent d'un adulte, il ne voit et ne perçoit pas l'espace de la même manière. Il est plus vulnérable et court un risque plus élevé dans la circulation. Or il doit pouvoir aller à pied à l'école en toute sécurité. De plus, la densification du trafic aux alentours de l'école, aux heures d'entrée et de sortie de classe, augmente le risque et présente un danger pour les enfants qui se déplacent à pied ou à vélo.

Le concept défini par l'ATE, consiste à identifier les besoins, choisir les actions à mener, puis de les réaliser. Leur mode d'emploi comprend 5 étapes :

1. **Créer un groupe de travail** qui suivra l'avancée du projet ;
2. **Mener une enquête** auprès des enfants et des parents, afin d'identifier les endroits dangereux (points noirs). La base des documents élaborés par l'ATE est compatible avec le Plan d'Etudes Romand (PER). L'implication des enseignants est fortement recommandée ;
3. **Analyser** la situation en fonction des réponses et de l'**étude de terrain** ;
4. **Choisir** les actions dont l'impact est le plus important et sensibiliser les usagers ;
5. **Réaliser**, suivre et évaluer les modifications choisies.

Si tous les plans de mobilité scolaire tendent à demander des aménagements pour sécuriser le chemin, les applications concrètes diffèrent d'une école à l'autre : installation d'abris à vélos, établissement de carte de cheminements, création d'une zone sécurisée autour de l'école, etc.

L'exemple de la commune de Sion qui nous est proche en est un bel exemple. En voici le résumé, également présenté sur le site de l'ATE :

#### **Sion - impliquer les enfants**

A la demande de la Ville de Sion et de l'association de parents, une démarche participative a été menée par l'ATE dans les écoles de Champsec et Vissigen. Elle a abouti en automne 2011 à la distribution à chaque famille d'un Petit Plan Piéton qui répertorie les chemins vers l'école et les lieux de loisirs. Suite aux questionnaires remis aux parents, qui ont permis de déterminer les endroits jugés dangereux, des mesures d'aménagement ont été engagées par la commune.

Enseignants et élèves de 5ème ont activement participé à la création du Petit Plan Piéton. Dessins et rédactions ont illustré les trajets quotidiens des élèves, florilège coloré d'histoires enfantines. Une fois les travaux compilés, le tracé de deux cheminements s'est imposé. En juin 2011, ces deux parcours ont été inaugurés avec les élèves, qui, chemin faisant, ont été rendus attentifs aux endroits les plus dangereux ; puis, une excursion au Château de Valère leur a permis d'avoir une vision de leur quartier et d'apprendre des notions de cartographie. Après l'été, la carte du Petit Plan Piéton a été remise à tous.

Ce projet qui s'intégrait au programme de l'année n'a pas détourné les élèves de leurs apprentissages scolaires. L'implication des enfants joue un rôle important : quand ils rapportent à la maison le Petit plan piéton qu'ils ont contribué à réaliser, l'effet sur le changement de comportement est plus fort.

Une copie du bulletin d'information édité par la Ville de Sion, été 2011, et disponible sur le site [www.sion.ch](http://www.sion.ch), est jointe à ce document. Deux articles de presse publiés par *Le Courier* et *Le Nouvelliste* à l'occasion de la journée « 20 septembre 2013, à pied à l'école » sont également annexés.

Les villages de Bramois et d'Uvrier sont en train de mettre sur pied un plan de mobilité scolaire dirigé par l'ATE. Il serait intéressant de prendre contact avec ces communes qui peuvent présenter des points communs avec la nôtre.

Finalement, sur son site, l'ATE propose des modèles de documents qui peuvent servir de base à la réflexion : feuille de route, questionnaire aux élèves, questionnaire aux parents, questionnaire aux enseignants, carte points noirs, fiche de diagnostic des points noirs, plan d'action, etc. Il serait donc souhaitable de les adapter au cas particulier de notre commune et aux objectifs qui auront été préalablement définis.

# communicaSion

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Sur le chemin de l'école...

Il y'a des moutons... des canetons... dit la chanson...

Nous avons tous de nombreux souvenirs du chemin de l'école... le premier que l'on parcourt seul dans sa vie. Autrefois, les distances pouvaient souvent être longues pour rejoindre la salle de classe. Il valait mieux avoir de bonnes jambes, au risque de consacrer plus de temps au parcours !

Aujourd'hui l'école fait partie des quartiers. Sion a en effet souhaité développer des centres scolaires de proximité, afin de permettre à chacun de s'y rendre à pied.

Ces dernières décennies les manières de se déplacer se sont bien modifiées. En complément des transports publics, les mamans et les papas font souvent le « taxi » pour des raisons de commodité ou de sécurité.

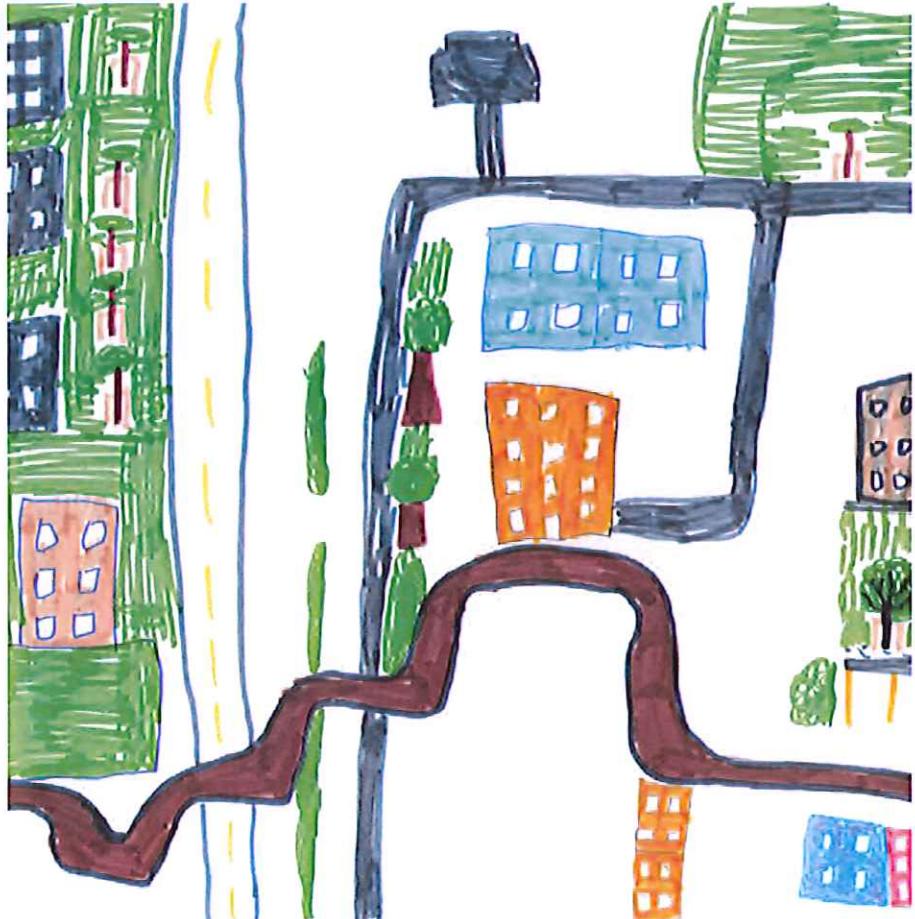
Les embouteillages fréquents devant certains centres scolaires et les nouvelles sensibilités par rapport à la mobilité douce nous amènent à envisager des solutions innovantes pour améliorer le « chemin vers l'école », solutions qui doivent être coordonnées entre les parents et la Ville.

Les Pédibus, des aménagements piétons ou vélos de qualité, un plan de mobilité par centre scolaire et pour l'ensemble du territoire communal sont des solutions que la Ville a déjà la volonté de mettre en place. Les choses avancent d'ailleurs bien, puisqu'un projet pilote sera prochainement mis en place dans un premier quartier, celui de Champsec-Vissigen.

Le présent « CommunicaSion » propose quelques pistes de réflexion et quelques suggestions pour réaliser l'objectif ambitieux qui consiste à repenser la qualité du chemin vers l'école, pour le bien des écoliers et des familles.

Meilleurs messages.

**Marcel Maurer**  
Président de Sion



## SÉCURITÉ ET CONVIVIALITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

La Ville de Sion est soucieuse de la sécurité et de la convivialité des chemins des écoliers. Aller à l'école à pied ou à vélo, c'est plus d'activité physique au quotidien, un environnement plus sain, des rues plus animées et des moments de découverte entre amis.

## DANS CE NUMÉRO

Mot du président	1	Dangers	4
Les résultats de l'enquête avec les parents	2	Carte des points noirs	5
Avantages	3	Les actions de la Ville	6

## POUR QUE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE RIME AVEC PLAISIR

Au printemps, le service de l'édilité de la Ville, en collaboration avec l'Association des Parents de Sion et Environs (APSE), a mandaté l'Association Transport et Environnement pour élaborer un plan de déplacements scolaires pour l'école de Champsec.

À partir de questionnaires remplis par les parents des écoliers de Champsec et Vissigen, les partenaires de l'étude ont déterminé les moyens de transport avec lesquels les enfants vont à l'école et cerné les endroits dangereux. Enseignants et écoliers de 3ème primaire, ont travaillé sur ce projet, contribuant par leurs dessins et rédactions à illustrer ces allers-retours quotidiens vers l'école, un florilège coloré d'histoires enfantines. Au terme de ce travail de compilation, le tracé de deux chemins s'est imposé. En juin, c'est naturellement à pied que ces deux parcours à privilégier ont été inaugurés. Chemin faisant les élèves ont été rendus attentifs aux endroits les plus dangereux, parkings, traversées masquées par les voitures garées etc. Pour avoir une vision en plan du quartier, les enfants ont été invités à prendre de la hauteur au Château de Valère. De là, ils ont eu une vue générale de leur quartier, appris quelques notions de cartographie, profitant à fond d'une belle journée ensoleillée.

Lors d'une réunion, les résultats de ce diagnostic de quartier ont été présentés aux parents qui se sont exprimés et leurs suggestions ont été relevées.

## LE RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE AVEC LES ENFANTS

Les enfants se rendent le plus souvent à pied à l'école et rarement en voiture. Ils sont à part égale seuls ou accompagnés par leurs camarades. Durant leurs loisirs, les activités préférées sont jouer et faire du sport en première position, viennent ensuite les activités d'intérieur. Par ailleurs, c'est la marche et le vélo qui sont le plus pratiqués pour les loisirs. La voiture est utilisée pour les activités exercées à l'extérieur du quartier.



## LES QUARTIERS COMME LIEU DE VIE

A Sion, chaque quartier a ses commerces, son école et son jardin public. Cette configuration est propice à la marche à pied. D'ailleurs la majorité des enfants des écoles primaires peut se rendre à l'école à pied, en trottinette ou en vélo. De plus, les distances sont courtes.

## LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AVEC LES PARENTS

- Les enfants de 4 à 6 ans sont majoritairement accompagnés par leurs parents.
- 16 se rendent seuls à l'école et 72 sont accompagnés.
- À partir de 7 ans et plus, les enfants sont plus autonomes pour se rendre seuls à l'école, pourtant une part importante est encore accompagnée, 53 sur 149.
- Les problèmes de sécurité à la fois liés au trafic et à un sentiment d'insécurité dans certains secteurs expliquent probablement que de nombreux parents choisissent d'accompagner leur enfant. 65 % d'entre eux mentionnent la sécurité. 24 % font le chemin de l'école par plaisir.

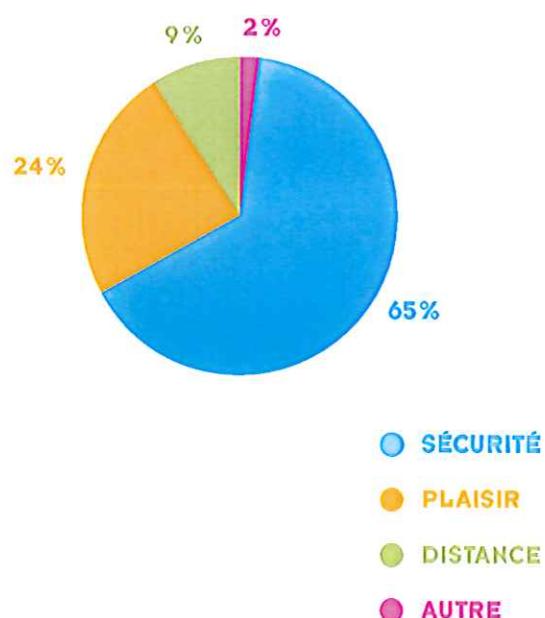


Fig1. Vue sur les quartiers de Vissigen et Champsec



## À PIED, EN TROTT OU À VÉLO À L'ÉCOLE C'EST BON POUR LA SANTÉ

Marcher ou pédaler pour aller à l'école permet d'atteindre le minimum quotidien d'activité physique recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : 30 minutes par jour pour tous mais la durée requise pour les enfants est de 60 minutes. Bouger améliore la circulation sanguine, la digestion et apporte un meilleur sommeil.



## À PIED, EN TROTT OU À VÉLO À L'ÉCOLE C'EST DES MOMENTS DE DÉCOUVERTE

Marcher ou pédaler pour aller à l'école permet de découvrir son quartier et de rencontrer des amis. C'est une opportunité de contacts qui est essentielle pour une bonne qualité de vie dans la ville. Le chemin de l'école est l'un des espaces de liberté où l'enfant peut développer son autonomie et acquérir des compétences comme le sens de l'orientation.



## À PIED, EN TROTT OU À VÉLO À L'ÉCOLE C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT

Marcher ou pédaler pour aller à l'école plutôt que d'être amené en voiture préserve l'environnement et fait moins de bruit. De plus, l'air qui règne dans la voiture est souvent plus néfaste qu'à l'extérieur.

On était toutes les deux à pied et on a regardé la différence entre les maisons modernes et anciennes.

On joue au tourniquet puis à la balançoire, après on a entendu un bruit de pie, après on a vu une montagne de terre, on est monté dessus et on est arrivé à l'école.



Je vais à pied et je rencontre un chien, je le caresse. Je fais des ricochets dans le canal, je ramasse des pierres. Je vois un oiseau, et je le suis, ensuite je vois un patrouilleur. Je joue au loup, j'échange les nanos mania.



## IL Y A AUSSI DES DANGERS

Marcher ou pédaler à l'école, c'est aussi apprendre à se familiariser avec la route et son quartier. On apprend à adapter son comportement aux dangers.

Je n'aime pas les endroits où il y a beaucoup de circulation parce que les voitures roulent vite et puis elles s'arrêtent presque jamais aux passages piétons.

Pour me rendre à l'école, je n'aime pas passer par le chemin de la Pelouse avec le vélo parce qu'il y a beaucoup de voitures.

Sur la route, il y a beaucoup de voitures, on y passe en courant.

## QUELQUES RECOMMANDATIONS

L'éducation routière commence avec les parents. Le trajet scolaire peut être exercé en choisissant le chemin le plus sûr. Si les parents n'ont pas le temps d'accompagner leur enfant tous les jours, des lignes de Pédibus peuvent être créées en collaboration avec d'autres parents.

Porter des vêtements bien visibles, par exemple munis de réflecteurs, ou un triangle de sécurité, rend les enfants plus visibles, en particulier à la tombée de la nuit et tôt le matin.

Les enfants en trottinettes sont plus vulnérables. Ils doivent apprendre à la pousser en traversant les passages piétons.

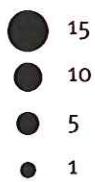
En voiture, les parents déposent leur enfant sur une aire de stationnement autorisée aux alentours de l'école, jamais en face d'un centre scolaire sans passage piéton.

## CARTE DES POINTS NOIRS

Les parents ont indiqué sur un plan les lieux considérés comme les plus dangereux. Les lieux de dépose en voiture devant les écoles et la pouponnière sont les plus problématiques. Des patrouilleurs sont le plus souvent présents pour la traversée des routes à fort trafic.

### Points noirs

par nombre de citations



- UAPE
- école primaire et enfantine
- garderie
- réseau cantonal
- réseau communal
- chemin de l'école



## LES ACTIONS DE LA VILLE

### • Éducation routière

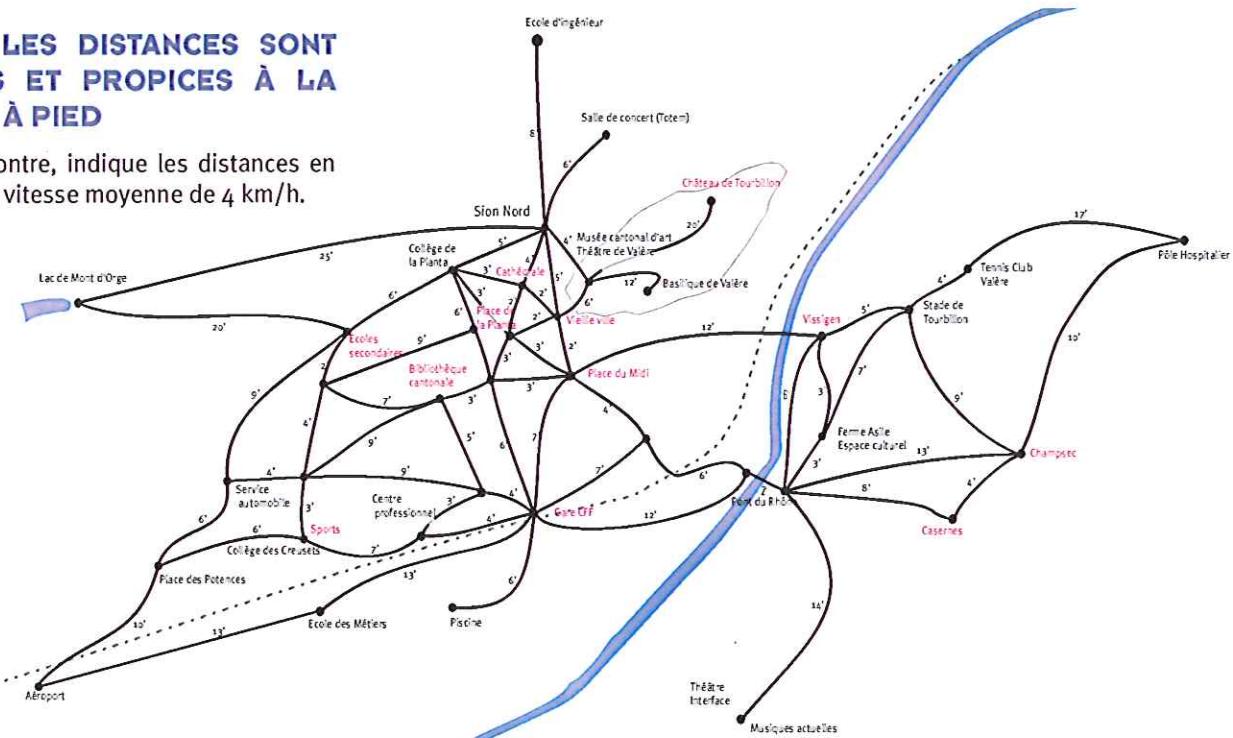
La police municipale donne des cours de sécurité routière dans les classes ou sur le terrain de la 1<sup>ère</sup> enfantine à la fin du cycle d'orientation. Tous les 1ers mercredis du mois, des cours de circulation sont offerts au parc d'éducation routière à côté du cycle d'orientation de St-Guérin.

### • Lignes Pédibus

Aller à l'école avec ses copines et copains, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pédibus. Ça marche comme un bus mais à pied. L'itinéraire, les arrêts, les horaires sont organisés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pédibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins. Du temps gagné pour les parents, du temps en plus avec les copains pour les enfants, du mouvement, du bonheur aussi et surtout l'apprentissage de l'autonomie sur le chemin de l'école.

## A SION LES DISTANCES SONT COURTES ET PROPICES À LA MARCHE À PIED

Le plan ci-contre, indique les distances en minutes à la vitesse moyenne de 4 km/h.



## CONTACTS

### Pédibus

Coordination Pédibus Valais

valais@pedibus.ch  
Tél.: 079 388 59 73  
www.pedibus.ch

**Association Transports et Environnement (ATE)**  
Paola Nagel Petrucci,  
Chef de projet

paola.nagel-petrucci@ate.ch  
Tél.: 022 734 70 44  
www.ate.ch

### Ville de Sion

Service de l'édilité  
Aurélie Défago,  
Spécialiste mobilité

a.defago@sion.ch  
Tél.: 027 324 17 25  
www.sion.ch

### Police municipale

Jean-René Rosset,  
Instructeur de la circulation  
routière

jr.rosset@sion.ch  
Tél.: 027 324 15 22

### APSE

Association des Parents de Sion et Environs

www.apse.ch

# Pas d'auto sur le chemin de l'école

JOURNÉE A PIED A L'ECOLE



Les enfants de l'UAPE de Bramois ont célébré la journée à pied à l'école en mangeant leur repas devant l'école. Le soleil et les échassiers de Macadam ont créé une belle ambiance de fête.

Comme c'est le cas dans 40 pays dans le monde, hier était la journée de promotion des déplacements sans voiture. Exemple à Bramois, où les classes ont participé.

En Valais hier, deux villages participaient à la Journée mondiale à pied à l'école. C'est tout un aéroportage de spécialistes de la mobilité qui se sont rendus durant la matinée à Uvrier, puis à Bramois.

Ils ont commencé par Uvrier, où l'accent a été mis sous le passage sous-voie, pas loin de l'école, qui est problématique pour la cohabitation automobilistes/piétons. Le tunnel a été fermé une partie de la matinée, période durant laquelle les élèves sont venus y coller des affiches et le décorer à grands coups de craie, tant sur les murs que sur le sol.

A Bramois, les élèves avaient travaillé en amont avec leurs enseignants. Tous les élèves concernés ont reçu un marque-page aux couleurs de cette 13e journée à pied à l'école (qui a lieu comme chaque année le vendredi de la Semaine européenne de la mobilité), portant le slogan "voir venir et être vu". En outre au début de cette année civile, un questionnaire, rempli d'une part par les enfants et d'autre part par les adultes, portait sur la manière de venir à l'école. *"Nous avons pu constater que le vélo, la trottinette et la marche à pied étaient les moyens que préféraient les enfants sur le chemin de l'école"*, note Romain Fournier, spécialiste en mobilité pour la Ville de Sion.

*"Avant le jour J, la mobilité a été abordée en classe, et tout le monde s'est dit qu'il essayerait de venir à pied à l'école. Et de fait, ce matin, il y avait très peu de voitures aux abords de l'école"*, se réjouit Marie-Christine Bütikofer, enseignante de classe enfantine et responsable du centre scolaire de Bramois.

L'association transports et environnement (ATE) et le Pédibus étaient partie prenante de la journée. Fabienne Degoumois, coordinatrice de l'organisation en Valais, était à Uvrier et à Bramois hier pour promouvoir cette manière de vivre le chemin de l'école autrement. En Valais, 30 lignes de Pédibus sont en fonction, dont 6 dans la commune de Sion. *"Toutefois, ce sont dans les villages que les lignes ont le plus de succès. Parce que tout le monde se connaît, et confie plus facilement ses enfants"*, analyse Fabienne Degoumois.

Quant à l'ATE, elle a été mandatée par la Ville de Sion pour proposer des améliorations sur le parcours des écoliers.

Cette année les enfants de deux classes pilotes ont appris à appréhender leur village d'une manière originale: en compagnie de Romain Fournier, ils ont d'abord étudié les chemins sur un plan. Et puis ils sont allés les voir depuis le ciel montant à Nax pour voir dans la réalité ce qu'ils avaient étudié sur la carte.

L'objectif ultime est d'établir un plan piéton pour Sion, avec les arrêts de bus et les points surveillés par des patrouilleurs scolaires. Sur la commune, il y a une cinquantaine d'enfants et une douzaine d'adultes patrouilleurs. *"Les patrouilleurs enfants sont mieux respectés que leurs collègues adultes"*, note le sergent Jean-René Rosset de la police municipale, responsable de la sécurité routière. Les enfants présents le connaissaient bien, puisqu'il passe dans toutes les classes pour les informer des dangers de la route et des astuces pour les éviter.

# Des itinéraires scolaires plus sûrs

**PRIMAIRE** • Des parcours menant à l'école ont été diagnostiqués sur mandat de la Ville de Genève. Une expérience pilote.

LE COURRIER VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2013 Rachad Armanios



Les mesures pour sécuriser les parcours scolaires sont en général également bénéfiques pour les seniors, dont la sécurité en milieu urbain figure, avec celle des enfants, parmi les défis majeurs des villes en termes d'aménagements. *Jean-Patrick Di Silvestro*

Cet été, la Ville de Genève a fait réaliser des travaux à hauteur de 247 000 francs pour ralentir la vitesse des véhicules et sécuriser les itinéraires menant à l'école des Genêts, proche de la commune du Petit-Saconnex. En sus des trottoirs élargis et autres dos d'âne, des «itinéraires futés», marqués par des panneaux, indiquent aux élèves les chemins les plus adaptés. Ils sont inaugurés ce matin, en cette treizième journée internationale «A pied à l'école», par les conseillers administratifs Esther Alder et Rémy Pagani. La démarche, qui part d'une mobilisation des parents, s'inscrit dans la volonté de la Ville d'améliorer la sécurité sur le chemin des écoles, à laquelle contribuent cent cinq patrouilleuses scolaires.

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, dirigé par Mme Alder, a poursuivi la démarche en mandatant l'Association transport et environnement (ATE) pour réaliser des «Plans de mobilité scolaire» dans deux établissements: Saint-Jean/Devin-du-Village et Micheli-du-Crest. Ces plans consistent à identifier les zones sensibles, puis à proposer des améliorations. «Pour que cela fonctionne, la démarche doit inclure les parents, qui connaissent le mieux le terrain, explique Françoise Linci-Montant, de l'ATE. Le ressenti des enfants est lui aussi primordial. Car les villes sont faites par et pour les adultes. Pionnière, celle de Bâle a repensé les aménagements aux abords des écoles en se mettant à hauteur d'enfant.»

Les écoles retenues pour passer au crible de l'ATE l'ont été par la Ville de Genève, en écho à une mobilisation des parents, mais aussi en raison d'itinéraires jugés plus dangereux qu'ailleurs. A Micheli-du-Crest, près de l'hôpital, le flux de trafic est très important et le fréquent passage des ambulances déstabilise les élèves, relève Françoise Linci-Montant. En outre, les carrefours sont particulièrement complexes.

## Le cas de Saint-Jean

A Saint-Jean, les travaux depuis cinq ans ont passablement désécurisé parents et enfants. Mais leur fin prochaine ne réglera pas tout. Car l'enquête auprès des parents et élèves a permis de relever seize points noirs revenant fréquemment, avec une palme pour le rond-point Jean-Jacques. Les parents signalent le plus souvent le manque de patrouilleuses, les traversées peu sécurisées, la dangerosité des carrefours, la trop grande vitesse des voitures – malgré la zone 30 –, les problèmes de visibilité – en particulier à la sortie des parkings –, les voitures parquées sur les trottoirs et les difficultés aux arrêts de bus.

## Prise de conscience des autorités

L'ATE doit maintenant faire des propositions. Elles seront de l'ordre de l'aménagement – en tenant compte de la contrainte des bus, il ne faut pas s'attendre à une révolution... –, de la signalisation, de l'éducation routière, de la sensibilisation ou encore des mesures d'accompagnement des enfants. Pour inciter les parents à créer des lignes de pédibus à Saint-Jean, le conseiller d'Etat Pierre Maudet a d'ailleurs été invité à en parcourir une fictive ce matin dans le quartier.

A Saint-Jean, près de neuf enfants sur dix effectuent le chemin à pied (5-6 minutes en moyenne). La majorité des 4-8 ans sont accompagnés par leurs parents et un 9-12 ans sur cinq l'est également – le signe d'un sentiment d'insécurité, selon Mme Lanci-Montant.

L'ATE diagnostiquera deux écoles supplémentaires en fin d'année (Ferdinand-Hodler et Seujet). «Le rêve serait que la Ville audite toutes ses écoles», s'enthousiasme Mme Lanci-Montant. La concrétisation des améliorations proposées dépendra toutefois de la volonté politique, ajoute-t-elle. Optimiste, elle estime qu'il y a eu depuis plusieurs années en Suisse une prise de conscience des autorités.

### **Des risques importants**

«Ces premiers plans mobilité sont une expérience pilote, réagit Mme Alder. Les aménagements auront un coût, mais la sécurité des enfants n'a pas de prix.» Cela pourra toutefois prendre du temps, car la coordination avec le canton peut compliquer la donne.

La magistrate Verte estime les risques sur les parcours scolaires importants à Genève. La police cantonale n'a pas été en mesure de fournir de statistiques d'accidents hier. Reste qu'au sein des conseils d'établissement des écoles, la sécurité aux abords de ces dernières est la préoccupation numéro un, souligne Mme Alder.

A noter qu'à Sion, deux plans mobilité sont en cours et deux, menés il y a deux ans par l'ATE, sont désormais dans la phase opérationnelle. Par exemple, une meilleure séparation des usagers des zones de rencontre 20 km/h a été réalisée via du mobilier urbain, des revêtements de couleur ou des éléments végétaux. L'ATE devrait aussi se pencher sur deux écoles du canton de Vaud.

## Annexe 6 :

### **Lettre accompagnant la pétition du 27. 09. 2013**

Si ce document est indépendant des démarches de l'APEV, il prend en compte des préoccupations de parents et de citoyens, et soulève des points qui figurent également dans les documents qui nous ont été adressés.

En réponse au sondage de l'APEV, les représentants de la pétition ont remis une copie de leur document.

Vanessa Daven  
Pascale Sarrasin Bruchez  
Nathalie et Sébastien Caloz

M. Stéphane Germanier  
M. Michel Huser  
Mme Véronique Papilloud  
M. André Fontannaz  
M. Olivier Cottagnoud

*COPIE*

Vétroz, le 27 septembre 2013

Madame la Conseillère Municipale, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous nous référons à l'article paru dans le VétrozSpective de juillet 2013 au sujet du regroupement des degrés scolaires et souhaitons vous faire part de nos remarques.

Afin d'obtenir des informations complémentaires concernant ce regroupement des degrés scolaires, à plusieurs reprises nous avons essayé d'entrer en contact avec nos représentants politiques, notamment par un courrier au Président Monsieur Stéphane Germanier le 6 août dernier.

N'ayant eu aucun retour, nous avons décidé de mettre sur pied une pétition en vue d'informer nos représentants politiques sur le sentiment général de la population de Vétroz. Notre démarche se veut citoyenne, en aucun cas politique.

Vous trouverez ci-joint déjà les 287 signatures (les autres suivront) des personnes ayant souhaité faire connaître leur opinion par notre intermédiaire.

En réponse aux arguments présentés dans le VétrozSpective de juillet 2013, voici les opinions qui ressortent des nombreuses discussions que nous avons eues avec les signataires.

Arguments avancés :

- *Favoriser la connaissance mutuelle de tous les écoliers du village.*  
Ce n'est pas le rôle de l'école. Les différentes sociétés sportives et culturelles de notre village permettent d'élargir les connaissances.

- *Garantir un statut identique et une égalité de traitement pour tous les élèves d'un même degré.*  
Cela signifie-t-il que sans regroupement, nos enfants ne peuvent pas être traités de la même manière ? Et donc qu'actuellement il existe des inégalités de traitement ?
- *Eviter la mutation d'élèves lors de situations particulières (déménagements, difficultés d'intégration en classe, etc.)*  
*Faciliter la mise en place des effectifs*  
Nous ne comprenons pas cet argument. Pour éviter de déplacer une dizaine d'enfants dans ces cas exceptionnels, vous voulez déplacer des centaines d'enfants !
- *Eviter une trop grande différence d'âge à l'intérieur d'un même bâtiment.*  
La différence d'âge entre les enfants ne peut être que bénéfique pour chacun. Les petits sont stimulés par les grands, les grands aident les petits... De plus, les magnotains de tous âges ont toujours bien cohabité. Nous ne croyons pas que ce soit un facteur de soucis.
- *Permettre de définir un cursus scolaire clair et favoriser l'organisation familiale.*  
En quoi ? N'est-ce pas le cas aujourd'hui ?
- *Intensifier la collaboration horizontale entre les enseignants.*  
Ce ne sont pas à nos enfants de faire les frais pour qu'une organisation entre enseignants puisse se mettre en place ! Les enseignants ont à leur disposition des moyens d'échange tel qu'e-mail, SMS ou autres. Ils peuvent aisément se déplacer pour leurs réunions. Avec Harmos, les méthodes et le contenu des cours sont identiques quel que soit l'endroit. (à Berne ou à Sion, à Bresse comme aux Planthys).  
De plus, actuellement, même les classes qui se trouvent dans un même centre ont un programme différent. La collaboration horizontale ne dépend nullement de la situation géographique.
- *Eviter l'isolement d'une classe dans un centre.*  
Harmos devrait pallier ce problème, si vraiment s'en est un ?
- *Renforcer l'idée d'une seule école pour un seul village.*  
Une seule ligne de conduite, oui. Mais pourquoi ne pas profiter de cet avantage que nous envient d'autres communes et qui fait l'attrait de nouveaux citoyens. 3 centres scolaires permettent la proximité d'une école !

Nous avons identifié plusieurs problèmes engendrés par le regroupement proposé :

- Déplacements importants sur des routes non sécurisés, très peu de conducteurs/trices respectent les limitations. Beaucoup d'enfants vont passer plus de 2h par jour sur la route. (4x30min, tous les jours, par tous les temps, avec un sac sur le dos). Les contrôles de vitesse sont quasi inexistant ! Nous vous suggérons de prendre connaissance des vitesses enregistrées ces dernières semaines sur les différents tronçons.

- Augmentation du trafic dans toutes les rues du village ; une voiture qui passe devant vous pour amener son enfant à l'école jusqu'à 8x par jour.
- Les changements d'établissements (jusqu'à 3 fois) pourraient déstabiliser nos enfants.
- Le nombre croissant des nouveaux habitants dans notre commune implique une constante augmentation de la circulation sur des routes non sécurisées pour nos écoliers, piétons et cyclistes.
- Le manque de places de parc aux alentours des écoles va créer un encombrement, augmentant d'avantage le risque d'accidents aux alentours des centres scolaires.
- Va à l'encontre des principes d'encouragement à la mobilité douce, à l'économie d'énergie et au respect de l'environnement. (label « Cité de l'Energie », « commune en santé », développement durable « agenda21 »).
- Difficulté d'organisation familiale ; par exemple, 3 enfants pourraient se retrouver dans 3 centres scolaires différents. Cela risque de créer un effet parents-taxi pour réduire le temps de déplacement des écoliers.
- Isoler les 5 – 6ème primaires dans un centre scolaire engendrerait prématurément des problèmes que l'on trouve actuellement au cycle d'orientation.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, si le projet du regroupement des degrés scolaires aboutissait, nombreux seraient les parents à devoir véhiculer leurs enfants d'un coin à l'autre du village, toujours dans ce but de sécurité et de bien-être.

Finalement, quels seraient les réels avantages de ce regroupement des degrés scolaires par rapport au système actuel ? Le système actuel est-il autant problématique et nécessite-t-il de tels changements ? A qui profiterait ce regroupement des degrés scolaires ? A quel stade se trouve votre projet ?

D'autre part, est-ce qu'on pourrait imaginer que la commune mette en place et finance une ligne de bus pour tous ceux qui l'estiment nécessaire ?

Nous pensons que l'école de Vétroz, telle qu'organisée aujourd'hui présente des avantages certains, comme :

- ➔ Une école de proximité
- ➔ Une réduction des temps de trajets
- ➔ Une circulation modérée
- ➔ Une diminution du risque d'accidents
- ➔ Un développement de lignes de pédibus
- ➔ Une convivialité entre voisins
- ➔ Une amélioration de la qualité de l'air

Nous vous demandons donc de bien vouloir prendre en considération les arguments avancés dans ce courrier et l'opinion de tous les signataires. D'ailleurs, nous apprécierions que votre projet soit présenté lors d'une séance d'informations et pourquoi pas un débat ? Il nous semble en effet qu'un projet d'une telle envergure, touchant autant de Vétrozains, se doit de les inclure dans la réflexion ou au moins de les informer de manière transparente.

Vous remerciant pour votre collaboration et votre compréhension, nous vous présentons, Madame la Conseillère Municipale, Messieurs les Conseillers Municipaux, nos respectueuses salutations. Nous restons à disposition pour la suite.

Vanessa Daven Pascale Sarrasin Bruchez Nathalie Caloz Sébastien Caloz

Annexes : 28<sup>7</sup> signatures